

- VERSION 2016 -

GUIDE PRATIQUE

ENTREPRISES, CONTRIBUEZ AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE !

LE GUIDE DE MISE EN OEUVRE À DESTINATION DES ENTREPRISES

Un guide proposé par l'entreprise **B&L évolution** et le **Global Compact France**
Avec la participation de l'**Association 4D** et avec le soutien de la **Commission nationale consultative des droits de l'homme**

“ Nous serions plus proches du monde que nous souhaitons si les entreprises partout dans le monde prenaient des mesures de base, comme le respect des droits des employés, ne pas polluer la terre, la mer et l'air, et punir la corruption.

BAN KI-MOON

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

ÉDITORIAL



Sylvain Boucherand
Président de B&L Evolution



Charlotte Frérot
Secrétaire générale du
Global Compact France

À la suite de trois années de consultation avec l'ensemble des parties prenantes – pays membres, collectivités territoriales, secteur privé et société civile – l'adoption des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) en septembre 2015, par 193 pays aux Nations Unies, a marqué une étape historique pour tous. Dans le but de répondre aux défis actuels, tous les pays se sont accordés sur un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Également intitulé « Agenda 2030 », ce programme ambitionne de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste et inclusive vers un développement durable et global. Le secteur privé est un levier essentiel pour le succès de l'Agenda 2030, qui va créer également des opportunités de marché et transformer la manière de faire des affaires.

Conseil auprès des entreprises et des collectivités, **B&L évolution** perçoit les Objectifs de Développement Durable comme un vecteur partagé de développement soutenable, responsable et source d'innovation des activités économiques, au service des enjeux actuels et futurs.

Le **Global Compact France**, le plus large réseau d'entreprises engagées en matière de responsabilité sociétale en France, rassemble notamment en son sein plus de 600 PME. Parmi elles, certaines sont déjà engagées sur la voie des Objectifs de Développement Durable avec des bonnes pratiques innovantes et inspirantes.

Pour autant, la plupart de nos interlocuteurs issus des PME ou grands groupes nous demandent pourquoi et comment intégrer les ODD dans leurs stratégies d'entreprise et quels bénéfices elles peuvent en retirer. Ce guide pratique répond à trois questions : pourquoi s'engager en faveur des ODD ? En quoi mon entreprise et son développement sont-ils concernés ? Par quelles actions mon entreprise peut-elle contribuer à cet Agenda 2030 ?

Pour chaque ODD, ce guide pratique présente le contexte dans lequel l'ODD a été choisi, les enjeux pour les entreprises, des exemples d'actions possibles et enfin une ou plusieurs bonnes pratiques issues du réseau Global Compact France afin d'illustrer l'ODD de manière concrète.

Nous tenons également à remercier nos partenaires l'Association 4D et la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) pour leur contribution à ce guide. Nous restons à votre disposition pour échanger avec vous, nous vous souhaitons une bonne lecture et surtout... une bonne mise en œuvre !

REMERCIEMENTS

Guide pratique proposé par :



Network France

avec la participation de :



Tous nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce guide pratique : Sylvain Boucherand, Céline Branaa-Roche, Marc Darras, Lucie Dauvergne, Charlotte Frérot, Alice Guillermier, Charles Guislain, Elsa Lemaître-Xavier, Charles Adrien Louis, Édouard Marchal, Pierre Radanne, Anthony Ratier, Marianne Rivière, Vaia Tuuhia

PRÉAMBULE



Christine Lazerges

Présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme



Pierre Radanne

Président de l'Association 4D

Adoptés en 2015, les Objectifs de Développement Durable visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous et permettre d'ici 2030 aux femmes, aux enfants et aux hommes du monde entier de vivre dans la dignité.

L'ensemble des acteurs tant privés que publics, où qu'ils se trouvent dans le monde, se doivent de placer la personne humaine au cœur de la mise en œuvre des ODD. Concrétiser les ODD ne pourra se faire sans promouvoir, protéger et respecter les droits de l'homme.

La CNCDH est l'Institution nationale française de promotion et de protection des droits de l'homme. À ce titre, elle jouera un rôle majeur pour accompagner la mise en œuvre des ODD et s'assurer que personne ne soit laissé de côté. C'est pourquoi elle s'associe à ce guide qui permet aux entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, de s'appropriier les 17 ODD et de comprendre pleinement leurs droits et responsabilités, et le rôle qui est le leur pour contribuer à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et protéger notre planète.

Christine Lazerges,

Présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme

Nous sommes à la veille d'une mutation considérable de civilisation ; celle que nous connaissons, fondée sur une consommation toujours croissante, va droit dans le mur.

Par contre, les débats qui se sont conclus à Rio en 2012 appellent à un développement qui réduit les inégalités, qui offre à tous l'opportunité d'une contribution dans la dignité, et qui se construit sur une économie des ressources naturelles et environnementales permettant de rétablir une trajectoire soutenable et résiliente pour la biosphère. Les Objectifs de Développement Durable adoptés en septembre 2015 par l'ensemble des États traduisent concrètement ces conclusions et appellent à l'action. Le présent guide propose aux entreprises des premières réalisations. Celles ci serviront certainement à ouvrir des perspectives, à développer de nouvelles lignes stratégiques.

Cependant, le succès de ce nouvel agenda nécessite une action parallèle des pouvoirs publics et des collectivités, et de chacun d'entre nous. 4D développe depuis 1993 des programmes pour une mise en œuvre de l'Agenda 21 ; l'approche des Objectifs de Développement Durable nous mobilise pour une nouvelle dynamique. Nous sommes aujourd'hui engagés pour une mobilisation citoyenne dans cette voie ; ce guide appuie notre démarche.

Pierre Radanne,

Président de l'Association 4D

PLAN DU GUIDE

Introduction	7
ODD1	8
ODD2	10
ODD3	12
ODD4	14
ODD5	16
ODD6	18
ODD7	20
ODD8	22
ODD9	24
ODD10	26
ODD11	28
ODD12	30
ODD13	32
ODD14	34
ODD15	36
ODD16	38
ODD17	40
Ressources	43
Contacts	44

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INTRODUCTION

Les Objectifs de Développement Durable représentent une opportunité unique de construire un monde meilleur, plus inclusif et durable. Ils constituent un langage universel et un cadre d'action qui permettent à tous les acteurs, dont les entreprises, d'agir pour le bien commun.

Chacun des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), regroupe des cibles liées entre elles, conduisant à adopter une démarche véritablement transversale. Si ce guide présente un par un les ODD, il faut bien comprendre que la démarche des entreprises nécessite une approche holistique, car les ODD sont interreliés entre eux. Leur

dimension est globale, et ils couvrent l'ensemble des enjeux sociaux, environnementaux et de développement, au « Nord » comme au « Sud ».

Suite à l'identification de ses enjeux prioritaires, une entreprise peut choisir de travailler seulement sur quelques ODD, mais il est essentiel de comprendre leur transversalité. Par exemple, l'atteinte de l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » aura forcément des répercussions sur l'ODD 12 « Consommation et Production responsables » et l'ODD 1 « Lutte contre la pauvreté » avec notamment le versement d'un salaire vital pour les travailleurs. De même l'atteinte de l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » doit être mise en lien avec plusieurs autres ODD comme par exemple l'ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable », l'ODD 14 « Vie aquatique » et 15 « Vie terrestre ».

L'action du secteur privé est une des clés du succès pour l'Agenda 2030. Même les entreprises les plus proactives font face aux défis que constituent l'implantation dans des communautés marquées par l'instabilité sociale, la recherche d'une main d'œuvre en l'absence de système d'éducation adapté, les catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité. L'atteinte des ODD permettra de renforcer l'environnement des entreprises, leur offrant ainsi un cadre plus stable où prospérer et grandir. Que ce soit du point de vue des opportunités de développement ou bien de la maîtrise des risques, il est donc dans l'intérêt stratégique des entreprises d'agir dès aujourd'hui.

Ban Ki-moon a déclaré le 26 septembre 2015 lors du lancement des ODD : « Le Global Compact des Nations Unies constitue une première étape pour les entreprises désireuses de faire avancer la cause des ODD (...). Les entreprises commencent à se fixer des objectifs en termes de neutralité carbone et de neutralité en eau, d'utilisation de 100 % d'énergie renouvelable, de paiement de salaires décents et de chaînes d'approvisionnement inclusives ».

Les ODD élargissent aussi les perspectives de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en proposant une feuille de route partagée mondialement. Avec 17 Objectifs et 169 cibles, les engagements et les progrès accomplis pourront être consolidés et compréhensibles par tous. D'ici 2030, les entreprises les plus prospères auront transformé leur modèle économique et innové ; les premières à le faire auront sans nul doute un véritable avantage compétitif.

Les actions présentées dans ce guide ont pour vocation d'aider les décideurs à s'appropriier les ODD et ne sont pas limitatives ou exhaustives. En fonction des entreprises, de leur secteur, de leurs zones d'implantation et de leurs enjeux propres, ces actions peuvent être mises en place au sein de l'entreprise ou en collaboration avec ses parties prenantes.





ODD 1 – ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

CONTEXTE

On compte aujourd'hui plus de 836 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar US par jour. Selon l'ONU, cela représente près d'une personne sur dix dans le monde et, une personne sur cinq dans les pays en voie de développement. Ces chiffres ont certes diminué de moitié depuis 1950, mais leur réduction commence à stagner suite à la crise économique de 2008, indique la Banque mondiale. Ces populations sont d'autant plus vulnérables qu'elles font, pour la plupart, face à d'anciens et à de nouveaux risques tels que le changement climatique, les conflits armés ou la perte de biodiversité, etc.

Selon la définition de l'Insee, la France compte environ 8 millions de pauvres ; c'est-à-dire que treize personnes sur cent vivent avec moins de 60 % du revenu médian de la population française.

La pauvreté est relative à chaque région du monde. Cependant, dans les pays du « Nord » comme dans les pays du « Sud », la pauvreté entraîne insécurité alimentaire et malnutrition. Les personnes dites « pauvres » sont victimes d'exclusion sociale, de discriminations notamment dans l'accès aux soins et à l'éducation. Elles sont aussi mises à l'écart des prises de décisions collectives et de la vie citoyenne.

Pour enrayer ce fléau d'ici 2030, les ODD proposent de cibler celles et ceux qui vivent dans des situations de vulnérabilité, d'augmenter l'accès aux services et aux ressources de base, à la protection sociale, ainsi que de soutenir les communautés frappées par les conflits et les catastrophes. Faciliter l'accès à l'éducation pour tous et à des programmes de développement – de manière égale pour les femmes et les hommes – fait aussi partie des actions ciblées.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Au-delà du devoir moral d'éradiquer la pauvreté, une entreprise a beaucoup moins de chances de survivre durablement dans un environnement pauvre. Selon la Banque mondiale, la pauvreté atténue les effets de la croissance, voire lui nuit. Elle a également un fort impact sur les dynamiques de développement, du bien-être social, de qualité environnementale et de respect des Droits Humains.

Réduire la pauvreté contribue à augmenter le niveau de vie et à développer l'accès à l'éducation, les échanges et les tissus économiques locaux accompagnés, entre autres, d'une montée en gamme. À l'inverse, l'amélioration du niveau de vie bénéficie au développement des échanges. L'extrême pauvreté dans l'entreprise nuit à la productivité de celle-ci et à la qualité de ses services. Les besoins primaires des salariés et de leurs familles n'étant pas assurés, ceux-ci ne peuvent s'impliquer pleinement dans leur métier, développer leurs compétences, etc.

L'entreprise est impactée dans son fonctionnement interne mais également dans son développement commercial. Sensibiliser et mobiliser ses collaborateurs sur les questions de lutte contre la pauvreté est source d'innovation et renforce l'esprit d'entreprise et la cohésion interne.

EXEMPLES D' ACTIONS

UNE ÉTHIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE L'ENTREPRISE

- Contribuer à autonomiser les personnes les plus vulnérables en innovant dans ses produits et services. Bien souvent, les innovations à destination première, par exemple, des personnes en situation de handicap vont aussi profiter aux personnes âgées, fatiguées, malades, aux personnes avec poussettes, etc.
- S'assurer de l'accessibilité des services élémentaires en prenant en compte le pouvoir d'achat des plus pauvres et en proposant des offres adaptées.
- Préserver les richesses locales (alimentaires, minérales, naturelles) via une utilisation durable.
- Mettre en place une structure pour permettre à ses salariés de s'exprimer sur leurs difficultés et pouvoir leur fournir une assistance.
- S'engager publiquement sur ce thème, participer à des débats et promouvoir ses valeurs liées à la réalisation des ODD et la lutte contre la pauvreté.
- Identifier les impacts économiques locaux de ses projets d'investissement et de développement, sur l'emploi et le développement des communautés.
- S'assurer que ses activités ne génèrent pas des inégalités ou ne défavorisent pas les populations vulnérables.
- Refuser de travailler avec des entreprises connues pour violer les Droits Humains.
- Privilégier les partenaires commerciaux participant à la lutte contre la pauvreté.
- Participer à des programmes de développement et de reconnaissance des compétences des plus défavorisés.
- Apporter son aide lors des catastrophes naturelles ou industrielles.
- Utiliser l'outil Poverty footprint¹.

UN EMPLOI ET SALAIRE ÉQUITABLE :

- Lutter contre l'exclusion à l'embauche en ayant des processus adaptés et en sensibilisant l'ensemble de ses collaborateurs, au-delà même du service RH et des managers.
- Travailler avec les structures et entreprises d'insertion.
- Accompagner les salariés en grande difficulté.
- Assurer des salaires et autres formes de rémunération conformes à la législation, à la réglementation ou aux conventions collectives locales.
- Verser des salaires au moins adaptés aux besoins des travailleurs et de leurs familles ; prenant en compte le niveau général des salaires dans le pays, le coût de la vie, un socle de protection sociale et les niveaux de vie relatifs d'autres groupes sociaux ; ainsi que les facteurs économiques, y compris les exigences du développement économique, les niveaux de productivité et l'opportunité d'atteindre et de conserver un niveau d'emploi élevé.
- Favoriser les emplois durables et proposer des contrats de travail à tous.

EXEMPLES D' ACTIONS DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE

En 2016, la société SCOPING a été sponsor d'un équipage du 4L Trophy. Il s'agit d'un raid dans le désert, qui s'est tenu du 18 au 28 février 2016, visant à acheminer des fournitures scolaires, des tenues de sport et du matériel paramédical ou informatique aux enfants. Cette idée est venue d'une collaboratrice du groupe, et a également été initiatrice d'une vague de solidarité. D'autres salariés ont souhaité organiser une collecte au sein de leurs bureaux et des entreprises afin de remplir la 4L.



ESSILOR International a lancé en 2015 le programme « Vision for life »² doté de trente millions d'euros, il constitue l'engagement caritatif stratégique le plus important au monde en termes de lutte contre la mauvaise vision non corrigée. Un programme d'autant plus pertinent que le mal voir est le handicap le plus répandu dans le monde avec 2,5 milliards de personnes qui ne bénéficient pas de la correction visuelle dont elles ont besoin.³

1- unglobalcompact.org/library/3131

2 - essilorseechange.com

3 - Pour plus données : visionimpactinstitute.org/download-stats



ODD 2 — ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

CONTEXTE

Aujourd'hui, près de 800 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde. Ce chiffre a diminué de 20 % sur les vingt dernières années grâce à une augmentation rapide de la production alimentaire. Cependant, le ralentissement de cette dernière depuis la crise de 2008 ainsi que l'instabilité politique de certaines régions en développement ont freiné la lutte contre la faim. On note de même que certaines pratiques agricoles amplifient la faim au lieu de la réduire. En outre, de nombreuses terres ne sont pas protégées par des droits fonciers, il en résulte une augmentation de l'accaparement de terres par des investisseurs étrangers au détriment des populations locales.

En France, les pratiques de l'agriculture intensive ont des conséquences particulièrement inquiétantes, comme l'érosion et l'appauvrissement des sols, la perte de biodiversité, la pollution et l'épuisement des ressources en eau qui génèrent des risques pour la sécurité alimentaire. Par exemple, plus de 90 % des eaux de surfaces analysées par le Ministère de l'Environnement contiennent des pesticides et moins de la moitié de cette eau est décrite comme ayant un bon état écologique. Plus d'une centaine de points de captage d'eau potable sont fermés en France chaque année à cause de la dégradation de la qualité de la ressource.

Le gaspillage alimentaire est également un obstacle à la lutte contre la faim et la malnutrition. Chaque année, en moyenne, un français jette 20 kg de déchets alimentaires, dont un peu moins de la moitié sont mêmes encore emballés, donc non consommés.

Le but de l'ODD 2 est d'éliminer la faim et la malnutrition en donnant accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante à tous et de rendre ainsi effectif le droit « à un niveau de vie suffisant y compris une nourriture [...] suffisante »⁴. Il s'agit également de doubler la productivité agricole, notamment des petits producteurs, en transformant le modèle agricole en un modèle durable, respectueux de l'environnement et de la biodiversité et qui anticipe les impacts du changement climatique. Enfin, il vise à renforcer la recherche et à stabiliser les marchés alimentaires.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

L'agriculture est le premier secteur d'emplois dans le monde avec plus de 40 % de la population active, soit plus d'1 milliard de personnes. De nombreuses activités annexes dépendent de ce secteur ; développer des pratiques d'agriculture durable participe à leur maintien et à leur développement. L'agriculture destructive de l'environnement a un impact considérable sur l'augmentation de la pauvreté et freine ainsi le développement.

Toute entreprise peut retirer des bénéfices d'un accès plus large à une meilleure nutrition. Les employés correctement nourris et en meilleure santé sont par exemple plus efficaces. Cela participe également à la dynamique économique du fait de la satisfaction d'un besoin de base. Le développement d'une alimentation responsable, accessible à tous, limitant le gaspillage et la dégradation de l'environnement, représente de formidables opportunités de marchés, de produits et de services pour les entreprises. Chaque acteur de la production alimentaire a un rôle à jouer, du producteur jusqu'au consommateur.



EXEMPLES D' ACTIONS

ALIMENTATION RESPONSABLE

- Sensibiliser ses employés aux enjeux de lutte contre la faim, de l'alimentation responsable et d'une nutrition équilibrée. Leur permettre de participer à des actions menées sur le sujet par des associations.
- Éliminer le gaspillage alimentaire au sein de l'entreprise ou du restaurant inter-entreprises en mobilisant l'ensemble des entreprises utilisatrices et des employés.
- Monter un partenariat avec des structures de valorisation des déchets ou des surplus alimentaires.
- Favoriser les produits alimentaires de qualité, locaux, de saisons, respectueux de l'environnement ou porteurs de labels (Bio, Nature et Progrès, Rainforest Alliance, commerce équitable, etc.), proposer des plats moins carnés équilibrés.

SOUTIEN AUX POPULATIONS VULNÉRABLES

- Contribuer à la recherche sur l'amélioration de la nutrition et de produits responsables.
- Proposer des tarifs d'accès à l'alimentation et des modes de paiement spécifiquement adaptés pour les populations en situation de précarité.
- Prévenir et gérer de manière équitable toute coupure ou interruption de l'approvisionnement alimentaire, en évitant toute discrimination vis-à-vis des groupes de consommateurs.
- Veiller à ne pas participer directement ou indirectement à l'accaparement de terres et à la volatilité des marchés des denrées alimentaires.

MÉTHODES SOUTENABLES D'AGRICULTURE

- Promouvoir l'agriculture urbaine et les circuits-courts alimentaires (type AMAP), augmenter les surfaces jardinées en ville en valorisant ainsi son foncier disponible.
- Favoriser la diversité génétique et les spécificités locales et de saison des cultures, ainsi que la rotation des cultures et les infrastructures agro-écologiques. Participer au maintien de la biodiversité.
- Développer l'agro-écologie et la permaculture ; préserver les sols et les ressources notamment en eau pour favoriser la résilience des exploitations.
- Limiter l'utilisation d'intrants et les pollutions de l'eau, de l'air et des sols en innovant dans les techniques, technologies et matériels agricoles.
- Mettre en place une rémunération juste et suffisante des agriculteurs, correspondant au niveau de vie de leur pays et s'inscrire dans une démarche de commerce équitable.
- Inciter et accompagner les changements de pratiques agricoles via sa démarche d'achats responsables et la mise en place de partenariats locaux ou de filières.
- Sensibiliser ses salariés, clients et consommateurs aux enjeux et pratiques d'une agriculture soutenable.

EXEMPLES D' ACTIONS DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE

Elior Group a lancé en 2015, avec la Mairie de Paris et le Synhorcat, le premier « doggy bag » parisien. L'entreprise souhaite ainsi initier de nouvelles habitudes auprès des restaurateurs et permettre aux consommateurs d'emporter ce qu'ils n'ont pas consommé.



©EliorGroup

API Restauration, entreprise de restauration collective, a mis en place des actions de réduction et de lutte contre le gaspillage alimentaire, avec des tables de tri intelligentes qui pèsent les déchets, des concepts pour restaurant scolaire comme «Le resto des super héros» ou «le radar à déchets». L'entreprise a ainsi réduit de 50 % le gaspillage alimentaire en milieu scolaire sur les sites ayant suivi l'animation. API Restauration a en outre développé un programme de Dessert Solidaire avec Action contre la faim.



ODD 3 – PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

CONTEXTE

Dans le monde, on dénombre encore plus de 6 millions d'enfants qui décèdent avant leurs 5 ans, malgré les progrès médicaux réalisés ces dernières décennies. Chaque jour, plus de 16 000 enfants décèdent à cause de la tuberculose, la rougeole ou autres maladies évitables. Tous les ans, ce sont des dizaines de milliers de femmes qui meurent durant leur grossesse ou leur accouchement, notamment dans les pays en développement où seule la moitié des accouchements est suivie par un professionnel. Le SIDA est une épidémie majeure et constitue la première cause de décès des adolescents en Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les accidents du travail et les maladies professionnelles tuent chaque année plus de 2,3 millions de personnes. Les accidents du travail et les maladies professionnelles représentent 2 800 milliards de dollars US de coûts directs et indirects ; au coût des soins s'ajoute la gestion de l'organisation du travail, de la productivité, des répercussions des absences et des maladies sur les autres travailleurs etc. En France, un ouvrier a 37 fois plus de risque de connaître une maladie professionnelle qu'un cadre. La dégradation de l'environnement, l'érosion de la biodiversité, le changement climatique et les émissions de polluants dans l'air, l'eau et le sol ont un impact de plus en plus marqué sur la santé humaine. L'OMS indique que plus d'1,3 millions de personnes décèdent chaque année à cause de la pollution atmosphérique en ville. Les perturbateurs endocriniens chimiques impactent la santé humaine – et la biodiversité – sur plusieurs générations et deviennent un enjeu majeur d'après le PNUE et l'OMS.

L'ODD 3 fixe comme buts d'ici 2030, de réduire fortement le taux de mortalité infantile (naissance et enfants de moins de 5 ans) et de mortalité maternelle ; d'enrayer entre autres les épidémies de SIDA, de tuberculose, de paludisme, l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et les maladies non transmissibles. Il s'agit également de prévenir les abus d'alcool, de tabac et autres substances psychoactives, et de réduire les accidents de la route et les décès liés à des substances chimiques ou pollutions. Enfin, les acteurs publics et privés doivent œuvrer pour faire bénéficier à tous d'une couverture santé universelle, renforcer la recherche, la formation et le développement de médicaments abordables.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Permettre aux populations d'accéder aux soins et d'être en bonne santé est une opportunité pour le développement des entreprises ; d'une part car les personnes sont alors libérées de certaines préoccupations – dont l'accès aux soins des employés et de leurs familles – et d'autre part car répondre aux enjeux de santé publique visés par les ODD implique de réaliser des innovations majeures dans de nombreux domaines.

De plus, des collaborateurs en bonne santé et en situation de bien-être sont plus impliqués dans l'entreprise et participent à sa compétitivité. La réduction des risques psycho-sociaux, des troubles musculo-squelettiques et d'autres risques liés à la santé au travail y contribue également.

La réduction des décès liés aux pollutions (air, eau et sol) et aux substances chimiques dangereuses concerne au premier plan les entreprises qui les génèrent ; elles sont invitées à innover et proposer des solutions pour les éviter ou les traiter.

EXEMPLES D' ACTIONS

PROTÉGER LA SANTE DU CONSOMMATEUR

- Innover pour rendre ses produits et services sûrs et sains pour les utilisateurs et l'environnement, notamment en évitant les produits classés cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ou persistants et bio-accumulatifs.
- Informer sur les composants de ses produits et les risques associés (par exemple pour les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées, etc.) en communiquant de manière adaptée.
- Proposer des modalités commerciales responsables sur ses brevets pharmaceutiques pour faciliter l'accès à la santé des populations les plus vulnérables.

CONDITIONS DE TRAVAIL SAINES

- Mettre en place une politique ambitieuse de santé, sécurité et bien-être au travail visant notamment à réduire les accidents du travail et les situations à risques ainsi que les troubles musculo-squelettiques et les risques psycho-sociaux.
- Sensibiliser ses employés aux risques liés à la sédentarité lors d'une journée de travail.
- S'assurer que ses employés aient accès à une sécurité sociale et à des professionnels de santé.
- Assurer des lieux de travail sûrs et sains tout au long de leur chaîne d'approvisionnement avec des programmes du type *Better Work*⁵ ou *SCORE*⁶ de l'OIT.
- Mettre en place des processus de production qui génèrent le moins possible de polluants de l'environnement (eau, air, sols, etc.).



S'INVESTIR AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

- Soutenir les campagnes préventives de santé publique sur les maladies graves, telles que le VIH/SIDA, le cancer, les maladies cardiovasculaires, le paludisme, la tuberculose ou l'obésité.
- Participer directement à la recherche médicale et à la mise au point de techniques, technologies et matériels visant à améliorer la santé des communautés ; ou indirectement via son financement.
- S'engager dans le réseau des entreprises en faveur des socles de protection sociale promu par le BIT (Bureau International du Travail).

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



@pexels.com

L'entreprise BioMérieux, à travers les fondations BioMérieux et Christophe et Rodolphe Mérieux, finance la lutte contre les maladies infectieuses affectant les pays en développement, en les aidant à renforcer leurs capacités de diagnostic. Elle a ainsi permis la création de laboratoires d'analyse biologique dans de nombreux Pays les moins avancés (PMA) et pays en développement, ainsi que la rénovation de plusieurs autres laboratoires, la promotion d'outils de diagnostics à coûts moindre dans ces pays (parfois sans besoin d'électricité) et le développement des programmes de dépistage du VIH notamment avec Santé en Entreprise.

5 - betterwork.org

6 - ilo.org/empent/Projects/score/lang--en/index.htm



ODD 4 – ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

CONTEXTE

Le taux de scolarisation des enfants a atteint 90 % dans les régions en développement. C'est un grand succès des précédentes politiques de développement. L'UNICEF estime toutefois que 57 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à la scolarité. De fortes inégalités d'accès à la formation persistent entre les différentes catégories sociales, les genres, les zones géographiques (urbaines et riveraines des zones en conflit par exemple), en fonction de l'âge ou encore du handicap.

De plus, selon l'Organisation Internationale du Travail, il reste 168 millions d'enfants astreints au travail, dont la moitié sont exposés à des travaux dangereux. On les retrouve dans différents secteurs d'activité, principalement dans l'agriculture (98 millions), dans les services (54 millions) et dans l'industrie (12 millions).

Des disparités fortes existent aussi pour la formation professionnelle continue. En France, selon l'Insee, un cadre fait deux fois plus de formations qu'un ouvrier. Le droit à l'éducation est un droit fondamental. Faute d'un accès à l'éducation, les filles et les garçons ne peuvent ensuite pleinement exercer nombre de leurs droits et connaître des conditions de vie dignes.

D'ici 2030, les objectifs des États liés à l'éducation sont multiples : assurer l'égalité femme-homme dans l'accès à l'éducation, à la connaissance et à la maîtrise de l'écriture et de la lecture, permettre l'acquisition de connaissances techniques et professionnelles spécifiques et adaptées aux besoins des localités et des entreprises, augmenter le nombre et le niveau de compétences des enseignants dans certaines régions du monde.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

L'éducation et la connaissance sont les bases du développement, de l'émancipation des populations, notamment des femmes, et de l'augmentation du niveau de vie. C'est un vecteur pour transmettre les valeurs du développement durable et permettre sa mise en œuvre. Investir dans l'éducation est essentiel pour le développement d'une main d'œuvre qualifiée et donc du développement économique.

La formation initiale et la formation continue permettent aux personnes de s'adapter plus rapidement au monde dans lequel elles vivent, aux évolutions et au fonctionnement des entreprises, qui sont les premières à bénéficier de la mise en pratique des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ainsi, favoriser les formations permettant une montée en compétence des collaborateurs de l'entreprise est un facteur clef de réussite à long terme (adaptation, compétitivité, efficacité, etc.).

EXEMPLES D' ACTIONS

ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

- Promouvoir et appuyer des actions pour améliorer l'éducation, adaptée aux besoins de chacun et tout au long de la vie, et promouvoir le savoir, les technologies, ainsi que les cultures et traditions locales.
- Participer à l'éradication de l'analphabétisme en proposant ou finançant des actions d'apprentissage auprès de ses employés et de leurs proches.
- Favoriser l'autonomisation des groupes vulnérables et victimes de discriminations en mettant en place des opportunités d'apprentissage spécifique.
- Créer ou financer des structures d'apprentissage et d'émancipation collective allant des écoles à l'enseignement supérieur.
- Réaliser des partenariats avec les universités et établissements scolaires locaux afin de contribuer à la formation de professionnels et d'explicitier ses besoins futurs en recrutement.
- Réaliser des actions de transferts de compétences et de formation dans les pays en développement pour favoriser la montée en compétence tout en respectant et en s'appuyant sur les savoir-faire locaux.



PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS

- Garantir, dans ses activités ou dans sa sphère d'influence, non seulement que les enfants ne soient jamais forcés de travailler mais aussi qu'ils puissent aller à l'école.
- S'assurer que ses collaborateurs arrivent à concilier les temps de vie, afin d'assurer l'éducation de leurs enfants.
- Contribuer à assurer une égalité d'accès à l'éducation entre les femmes et les hommes.

SE FORMER DANS L'ENTREPRISE

- Formaliser un plan de formation global pour l'entreprise et mettre en place une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences en cohérence avec l'évolution des métiers, des techniques et technologies.
- Donner accès à tous ses employés et à tous les stades de leur expérience professionnelle, au développement des compétences, à la formation et à l'apprentissage pour les faire accéder à des opportunités d'avancement.
- S'assurer, le cas échéant, que les travailleurs exposés à un licenciement bénéficient d'un accompagnement en vue d'une reconversion et d'une formation.
- Proposer des parcours en alternance, des stages, des formations et tout autre moyen de développer des aptitudes professionnelles, notamment des populations vulnérables et des jeunes.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



@armor-group.com

En créant son université interne en 2011, le Groupe ARMOR a souhaité à la fois reconnaître les parcours de ses salariés et les préparer aux métiers de demain. La priorité a d'abord été donnée aux métiers de production (100 collaborateurs formés à ce jour). De nouveaux parcours sont également proposés dans les domaines de la logistique et de l'encadrement de proximité.



ODD 5 – PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

CONTEXTE

L'égalité salariale entre les sexes n'existe malheureusement dans aucun pays. Ainsi, dans l'Union Européenne, les femmes gagnent en moyenne 17 % de moins que les hommes. Cette inégalité de traitement peut revêtir plusieurs formes selon l'OIT : disparités salariales, plafond de verre, sexisme, difficulté d'accès aux postes à hautes responsabilités, discriminations à l'embauche etc. Les femmes effectuent les deux tiers des heures travaillées dans le monde et produisent plus de la moitié de la nourriture. Cependant, elles ne gagnent que 10 % du total des revenus générés, ne bénéficient que de 5 % des prêts bancaires et possèdent moins de 2 % des terres. Dans certains pays, les inégalités sont institutionnalisées dans la loi et la culture locale.

Selon l'ONU, on note encore des difficultés d'accès à l'éducation primaire et secondaire notamment en Afrique subsaharienne, en Océanie et en Asie occidentale. On constate que, malgré une progression lente et relativement récente, les femmes sont sous-représentées dans les instances de direction et de décision politiques et économiques. Les entrepreneuses bénéficient par ailleurs de moins de soutien et d'opportunités de développement. On estime que chaque année plus de 2 millions de fillettes sont encore victimes de mutilations sexuelles. Les violences faites aux femmes sont toujours nombreuses dans le monde et sont une des manifestations d'une société inégalitaire. Enfin, la prostitution, qui concerne majoritairement les femmes, générerait un chiffre d'affaires mondial de 60 milliards d'euros selon l'OIT. *Les ODD souhaitent éradiquer d'ici 2030 le mariage des enfants, les mariages précoces, toute forme d'exploitation physique et morale, et réduire toute forme de discrimination. Ainsi, il est notamment primordial de donner aux femmes les mêmes chances d'accès à la propriété, aux terres, aux ressources financières et économiques, à l'éducation, aux responsabilités dans la vie politique et économique, ainsi qu'à un système de santé et de soins fiable et qui tienne compte de leurs besoins.*

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

L'entreprise est un lieu de mixité sociale très important. La législation française prohibe toute discrimination⁷ à l'emploi qu'elle soit basée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la religion, etc. Cependant, des disparités entre hommes et femmes existent toujours : au niveau salarial, des congés parentaux, de l'organisation du temps de travail (dont les heures de réunion), dans la participation aux conseils d'administration (même si une progression récente est à souligner en France), etc. Les femmes, au même titre que les hommes, apportent à l'entreprise une force de travail, des idées, des méthodes de management et d'innovation. La réduction des inégalités de traitement aura un impact positif à tous les niveaux de l'entreprise, en développant les potentiels de chacune et chacun et en supprimant les situations de malaise. L'égalité femmes-hommes bénéficie également aux hommes en leur permettant de mieux s'impliquer dans leur vie familiale et en combattant les stéréotypes. Par ailleurs, les entreprises qui investissent dans l'égalité ont plus de succès, une meilleure efficacité organisationnelle et une meilleure productivité.



EXEMPLES D' ACTIONS

PARTENAIRES, PRODUITS DE CONSOMMATION ET COMMUNICATION

- Créer et utiliser des textes, des enregistrements audio ou des images qui ne véhiculent, ni ne perpétuent les stéréotypes en ce qui concerne, par exemple, le sexe, la religion, l'origine ethnique, l'invalidité ou les relations personnelles.
- Intégrer des critères relatifs à l'égalité entre femmes et hommes dans ses politiques et pratiques d'achat, de distribution et de passation de contrats.
- Faire prendre en considération les droits de la femme et promouvoir l'égalité de traitement des femmes et des hommes auprès de ses partenaires et fournisseurs dans les sphères politiques, économiques et sociales.
- Soutenir les programmes de lutte contre les violences et discriminations faites aux femmes et plus largement les actions de lutte contre les préjugés et les amalgames.

CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

- Sensibiliser ses collaborateurs aux questions d'égalité des sexes et sur les actions à mettre en place au sein de l'entreprise.
- Seul ou en partenariat avec des entreprises du territoire, proposer des crèches et autres installations qui peuvent aider les travailleurs à concilier correctement vie professionnelle et vie personnelle.
- S'assurer que les pratiques et politiques d'embauche, les rémunérations, les conditions d'emploi, l'accès à la formation et l'avancement reposent uniquement sur les exigences relatives au travail, compétences et résultats et sont exemptes de discrimination fondée entre autres sur le genre.
- Prendre des mesures pour prévenir tout harcèlement sur le lieu de travail (exemple : lieux d'échanges, système d'expression anonyme, mobilisation de la médecine du travail, CHSCT etc.) et sensibiliser à la lutte contre le harcèlement.
- Évaluer régulièrement l'impact de ses politiques et activités sur la promotion de l'égalité des chances et de la non-discrimination ; partager ces bonnes pratiques.
- Assurer des conditions de travail décentes et équitables pour les femmes comme pour les hommes en ce qui concerne la durée de travail, les jours et heures de réunion, le repos hebdomadaire, les congés (notamment les congés parentaux et congé paternité), la santé et la sécurité, la protection de la maternité et la possibilité de concilier travail et responsabilités familiales.
- Mettre en place des systèmes d'équilibrage pour pallier les inégalités salariales à responsabilités égales et un système de rattrapage pour les éventuels retards d'avancement dûs à une absence parentale lors de la période d'avancement.
- Proposer des formations et un coaching spécifiques pour les femmes, à tous les niveaux de responsabilité

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



©pixabay

Le Groupe GECINA alloue une enveloppe spécifique à la réduction des écarts éventuels de salaires entre les femmes et les hommes pour chaque catégorie de métier. En 2015, elle représentait 0,22 % de la masse salariale brute de 2014, soit 43 000 euros, avec pour résultat aucun écart de plus de 3 % constaté entre les différentes catégories.



ODD 6 – GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Plus de 80 % des eaux usées qui proviennent des activités humaines sont déversées dans la mer ou les rivières sans aucun retraitement ou dépollution préalable, causant de nombreux dommages aux écosystèmes et aux populations. Selon les rapporteurs de l'ONU, les écosystèmes disparus, qui assainissaient naturellement les eaux usées et produisaient gratuitement des services et ressources, nous ont fait économiser entre 4 300 et 20 200 milliards de dollars US par an, entre 1997 et 2011.

Aujourd'hui, l'eau est une ressource rare dans de nombreuses régions du monde. La santé des populations locales, notamment des enfants est particulièrement affectée ainsi que l'agriculture et l'économie locale. D'après l'ONU, la pénurie d'eau concerne déjà 40 % de la population mondiale et ce chiffre ne cesse de s'accroître. On note qu'actuellement plus d'1,7 milliards de personnes vivent dans des bassins fluviaux où la quantité d'eau utilisée est supérieure à la quantité disponible. Des tensions entre États ou à l'intérieur des États se renforcent, menant parfois à des conflits armés.

L'accès à l'eau reste encore difficile pour nombre de familles, notamment en Afrique subsaharienne. Dans ces régions, ce sont souvent les femmes et les filles qui sont responsables de la collecte de l'eau, et qui réalisent un temps de trajet pouvant aller d'une demi-heure à une demi-journée pour s'approvisionner, selon l'OMS et l'UNICEF. Cela contribue à maintenir ou à accroître les inégalités entre les sexes. En France, la qualité de l'eau est également dégradée du fait des activités humaines passées et présentes, qui ont générées et génèrent des pollutions industrielles ou agricoles. La surexploitation de cette ressource dans certaines régions et sa répartition inégale sur le territoire doivent inciter à une gestion économe et responsable.

Les Objectifs pour 2030 concernant l'eau sont multiples. D'une part, assurer un accès à l'eau potable pour tous à un coût abordable (différent selon le pays) et d'autre part améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau à travers des mesures d'assainissement, de coopération internationale, de sensibilisation aux pollutions aquatiques et de protection des écosystèmes liés à l'eau.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

L'eau est utilisée à la fois comme matière première (par exemple incorporée dans les produits ou comme solvant), dans la consommation des employés (alimentation, sanitaire, etc.), son utilisation dans les cycles de production (irrigation, refroidissement de machines, etc.) et la gestion des rejets polluants dans l'eau. Optimiser sa consommation d'eau et ses rejets permet de réduire les coûts et les risques pour l'entreprise. Traiter et recycler les eaux usées permet d'éviter certaines taxes et peut permettre de réduire les quantités d'eau utilisées. Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique en sera facilitée. Investir dans l'accès à l'eau permet une meilleure productivité et une meilleure assiduité des employés, en luttant contre les maladies. Des opportunités de marché existent également pour développer des technologies facilitant la production d'eau, son accès mais aussi sa préservation ; ainsi que pour développer des infrastructures de distribution, d'assainissement et de dépollution pour toutes les populations.

EXEMPLES D' ACTIONS

GESTION DES RESSOURCES

- Mettre en œuvre des mesures d'économie d'eau et suivre des indicateurs de résultats.
- Échanger des bonnes pratiques au sein de sa filière et en fonction de ses territoires d'implantation pour une utilisation soutenable des ressources en eaux.
- Récupérer, réutiliser et recycler les eaux, et favoriser l'utilisation d'eau de sources renouvelables et les circuits fermés.
- S'assurer que sa consommation d'eau ne prive pas les autres utilisateurs, notamment les populations vulnérables, en fonction de son bassin hydrographique.
- Mobiliser ses fournisseurs et sous-traitants sur une politique d'utilisation soutenable des ressources en eau.
- Innover en créant des produits nécessitant peu d'eau pour leur utilisation et entretien.
- Réduire l'empreinte eau de ses produits, sur l'ensemble de leur cycle de vie.



@reseauvrac.fr

GESTION DE LA POLLUTION

- Identifier les sources de pollution et de déchets liées à ses activités ainsi que les impacts engendrés sur l'eau et les écosystèmes liés.
- Prendre des mesures pour supprimer les sources de pollution, les réduire en utilisant par exemple un système de retraitement des eaux.
- Développer et promouvoir des produits et services générant moins de pollution de l'eau.
- Analyser les quantités et les types de matières toxiques et dangereuses significatives utilisées et libérées, y compris les risques connus que font courir ces matières à la santé humaine et à l'environnement, dans le cadre d'activités normales ou de libération.
- Monter des partenariats avec d'autres entreprises pour créer une station d'épuration, des bassins de traitement ou un réseau de récupération et de traitement des eaux usées.

GARANTIR L'ACCÈS À TOUS

- S'assurer que ses employés aient accès à un point d'eau potable, durable et suffisant.
- Travailler avec les collectivités locales pour mettre en place des solutions de facilitation d'accès à l'eau potable et à des sanitaires pour tous, par exemple des usines de dessalement.
- Contribuer au maintien et à la restauration d'écosystèmes liés à l'eau (montagnes, forêts, zones humides, rivières, aquifères, lacs, etc.).

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



@pixabay

Arkopharma réduit la quantité de polluants rejetés de 50 % en les recyclant en partie. La maîtrise de sa consommation est une composante importante de la démarche d'Arkopharma dans le cadre de la protection de l'environnement. Il existe une politique permanente de réduction avec la mise en place d'actions : équipements de lavage industriel adaptés, brise-jets économiseurs d'eau installés sur l'ensemble de la robinetterie, acquisitions de nouveaux laveurs de laboratoire, de dispositifs de nettoyage pour les équipements industriels, de refroidisseurs permettant d'éviter la consommation d'eau sur des appareils de laboratoire, de compteurs, suppression de refroidissement des autoclaves en eau perdue, etc.



ODD 7 – GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

CONTEXTE

Depuis 1990, le nombre de personnes ayant accès à l'électricité a augmenté d'1,7 milliard, mais aujourd'hui une personne sur cinq en est encore privée. L'énergie est à la base du fonctionnement de nos sociétés : il faut de l'énergie pour se nourrir (production et cuisson de la nourriture), pour traiter et acheminer l'eau, fabriquer des objets, se déplacer, bâtir son logement et faire fonctionner les appareils, faire fonctionner les infrastructures médicales, utiliser internet, etc.

Actuellement, 20 % de la production énergétique mondiale provient des énergies renouvelables (biomasse principalement, éolien, solaire, photovoltaïque et thermique). Le reste provient des énergies fossiles (environ 1/3 pétrole, 1/4 charbon et 1/5 gaz) et du nucléaire pour une très faible part. On sait aujourd'hui que les quantités de ressources fossiles sont limitées et que leur extraction et leur utilisation ont un impact majeur sur le climat. L'énergie nucléaire, quant à elle, présente des risques et génère des déchets hautement toxiques ; ce qui incite à développer fortement les énergies renouvelables.

En France, en 2014, 19 % de l'électricité produite provient des énergies renouvelables. Les filières photovoltaïques et éoliennes représentent en 2015 près d'un tiers de la production d'énergie renouvelable, avec respectivement 5 700 et 9 700 MW. Une autre partie provient du parc hydroélectrique du pays (1,5 %).

D'ici 2030, l'objectif est d'accroître fortement la production d'énergie renouvelable tout en multipliant par deux le taux d'efficacité énergétique. Il s'agit également de garantir un accès à l'énergie au plus grand nombre à un coût abordable et de développer la recherche et la mise en place d'infrastructures de production et de distribution de l'énergie.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

L'énergie est un enjeu majeur pour toute entreprise puisqu'elle suppose des dépenses directes en électricité, gaz industriel, carburant, etc. Cette énergie est utilisée dans les procédés de production des entreprises industrielles mais aussi dans le fonctionnement des bureaux et des transports par exemple.

Décarboner son approvisionnement en énergie et réduire ses consommations par une démarche d'efficacité énergétique permettent à la fois de réduire son empreinte énergétique (énergie, carbone), de faire des économies et d'anticiper les crises qui lui sont liées (ressources fossiles qui diminuent) et qui peuvent avoir un impact fort sur la volatilité des coûts.

Le développement des énergies renouvelables est en parallèle une formidable opportunité de développement pour de nombreux secteurs en France et à l'international, des producteurs d'énergie à l'ensemble des entreprises fournissant les matériels et infrastructures. Repenser les procédés, les matériaux, les modes de vie des consommateurs sous l'angle des économies d'énergie et de la préservation du climat constitue un important vecteur d'innovation.

EXEMPLES D' ACTIONS

RÉDUIRE SA DÉPENDANCE ET SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

- S'investir dans une démarche d'efficacité et de sobriété énergétique, qui réduit ses consommations d'énergie de manière continue et pérenne.
- Identifier les sources de gaspillage énergétique, comme des machines qui tournent à vide, des déplacements inutiles ou à vide, des locaux allumés ou chauffés/climatisés sans qu'ils ne soient occupés, des procédés qui ne sont pas correctement optimisés, etc.
- Réduire l'énergie grise de ses produits, c'est-à-dire l'énergie nécessaire à la production, à la consommation ou à l'utilisation et au recyclage de ses produits via une démarche d'éco-conception.
- Réaliser une étude énergétique de ses process et procédés de fabrication pour en optimiser les consommations d'énergie.
- Sensibiliser son personnel aux consommations énergétiques.

INVESTIR DANS L'ÉNERGIE PROPRE ET RENOUVELABLE

- Se fournir auprès d'un réseau d'énergie renouvelable.
- Installer sur ses bâtiments des systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, micro-éoliennes, etc.)
- Développer des produits et services pour la production d'énergie renouvelable.
- Investir dans des infrastructures de distribution d'énergie renouvelable et des réseaux intelligents de type smart grids.
- Soutenir des projets de promotion des énergies renouvelables.
- Utiliser des combustibles renouvelables et traiter les fumées.
- Réaliser un Bilan de Gaz à Effet de Serre (GES) pour identifier les principales sources de consommation d'énergies fossiles et mettre en place un plan de transition vers l'utilisation d'énergies renouvelables.



@pixabay.com

OFFRIR UN ACCÈS À L'ÉNERGIE POUR TOUS

- Développer des produits et services pour fournir des points d'accès à l'énergie à tous et notamment dans les pays en développement.
- Proposer des prix abordables en fonction des moyens des populations.
- Contribuer à la mise en place d'une gouvernance démocratique de la production et de la gestion des flux d'énergie.
- Investir ou développer des infrastructures de transport et de distribution de l'énergie.

EXEMPLES D' ACTIONS DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



@pexels.com

La société SAMSIC s'est engagée dans une démarche d'efficacité énergétique avec des actions de sensibilisation et de formation à la préservation de l'environnement et à l'efficacité énergétique (édition de la revue Sam Concerné). Le résultat en 2015 est une consommation en électricité du parc immobilier en MWH qui a été réduite de 29 %.

Schneider Electric, avec son programme d'Accès à l'Énergie, permet aux personnes les plus défavorisées et vivant en général avec moins de 2 dollars par jour d'accéder à une électricité sûre, abordable et propre, soit 1,1 milliard de personnes dans le monde dont 634 millions de personnes en Afrique sub-saharienne, 237 millions de personnes en Inde, et 120 millions de personnes dans le sud-est asiatique.



ODD 8 – PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

CONTEXTE

Ces 25 dernières années, malgré la crise économique de 2008-2009, le nombre de travailleurs considérés comme extrêmement pauvres a été réduit. Les classes moyennes constituent aujourd'hui plus du tiers de la population de travailleurs dans les pays en développement.

Il sera nécessaire de créer près d'un demi-milliard d'emplois pour les futurs entrants sur le marché du travail ces 15 prochaines années. L'OIT recense actuellement plus de 200 millions de chômeurs dans le monde. La croissance passée n'a pas permis de supprimer les inégalités et la légère reprise économique mondiale ne génère pas de croissance ; on observe même un creusement des inégalités avec notamment des centaines de millions de travailleurs pauvres.

Au-delà du nombre d'emplois, ce sont aussi les conditions de travail qui sont un sujet de préoccupation majeur. Toujours selon l'OIT, le travail forcé produit chaque année 150 milliards de dollars US de profits illégaux. Près de 21 millions de personnes en sont victimes, dont plus de la moitié sont des femmes et des filles. Elles sont exploitées en majorité par des particuliers ou des entreprises privées. Parmi elles, 4,5 millions subissent une exploitation sexuelle forcée. Les secteurs les plus concernés sont le travail domestique, l'agriculture, la construction, la production manufacturée et le spectacle. Les victimes sont souvent des personnes déjà vulnérables (travailleurs migrants, femmes, populations indigènes, personnes en situation de handicap, etc.).

Par ailleurs, plus de 73 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) étaient à la recherche d'un emploi en 2014. La proportion mondiale des jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne suivent ni études ni formation atteint plus de un sur cinq. Enfin, chaque jour, 6 400 personnes meurent des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, soient 2,3 millions de décès par an.

Les Objectifs de Développement Durable visent à encourager une croissance économique soutenable en augmentant la productivité et l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles, en innovant sur le plan technologique et dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre. À ce titre, il s'agit de promouvoir des politiques qui favorisent l'entrepreneuriat et la création d'emplois, notamment celui des jeunes ; de mettre en place des mesures efficaces pour abolir le travail forcé, l'esclavage et la traite des êtres humains et d'améliorer les conditions de travail, en particulier pour les populations vulnérables ; et enfin de contribuer au développement du tourisme durable, de la mise en valeur de la culture et des produits locaux.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Les entreprises sont particulièrement concernées par cet ODD. Le chef d'entreprise a la responsabilité de mettre en place des conditions de travail décentes, ainsi que des programmes de lutte contre le travail forcé et l'esclavage moderne, en interne et auprès des partenaires commerciaux de sa chaîne de

valeur. Au-delà du risque d'image qu'une telle situation peut générer, il y a un impératif juridique et moral d'abolir ces pratiques d'un autre temps. En fonction de ses territoires d'implantation et secteurs d'activité, l'entreprise peut contribuer à sortir de l'économie informelle, à développer l'accès aux services financiers, à valoriser les produits locaux et à favoriser la création d'entreprise et l'innovation, vecteurs majeurs de développement.

Promouvoir le travail décent, avec un salaire décent, lutter contre le travail des enfants sont des enjeux mondiaux majeurs, pour lesquels toute entreprise peut se mobiliser et communiquer son engagement.

EXEMPLES D' ACTIONS

EMPLOIS DÉCENTS ET ÉGALITÉ ENTRE LES TRAVAILLEURS

- Participer au développement de l'emploi en garantissant l'égalité des chances et en favorisant les emplois stables et durables, avec des salaires justes et des contrats de travail. Dans le cadre d'emplois saisonniers ou de courte durée, s'assurer que les employés disposent d'une protection sociale.
- Bannir en interne et dans sa chaîne de valeur les pratiques discriminatoires et arbitraires de gestion et de licenciements des travailleurs et assurer l'égalité de traitement de tous.
- Promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
- Élaborer des stratégies cherchant à promouvoir l'emploi des jeunes et leur intégration sur le marché du travail.

BANNIR LE TRAVAIL FORCÉ ET GARANTIR LE RESPECT DES GRANDS TEXTES INTERNATIONAUX

- Favoriser la liberté d'association et de négociation collective et donner aux employés les moyens d'exercer ce droit dans de bonnes conditions notamment par la mise à disposition de locaux.
- S'assurer qu'aucune personne en situation de servitude ou de travail forcé ne travaille pour l'entreprise.
- Mettre en place des procédures pour garantir que ses contrats de travail ou de sous-traitance respectent les grands textes internationaux évoquant les droits de salariés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Favoriser les ressources et produits locaux de manière à soutenir le développement local.
- Participer à l'autonomisation des acteurs économiques locaux et à des programmes de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation.
- Développer des partenariats avec d'autres organisations (pouvoirs publics, entreprises ou ONG) afin de maximiser les synergies pour le développement économique des territoires.

EXEMPLES D' ACTIONS DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE

Pour éviter la précarité de ses intérimaires, Festilight a mis en place des partenariats avec des entreprises ayant des intérimaires aux saisonnalités opposées.

Le Groupe SAB fait bénéficier tous les salariés de son groupe des mêmes avantages sociaux qu'en France. Par exemple, des jours de congés supplémentaires sont prévus quand la loi relative au travail du pays étranger est moins avantageuse que la loi française.



ODD 9 - BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

CONTEXTE

Après plusieurs siècles de développement au service du bien-être, les infrastructures peuvent aujourd'hui contribuer à la dégradation des conditions de vie. À Johannesburg par exemple, la vétusté des installations a conduit à de nombreuses fuites dans les tuyaux menant au gaspillage de plus de 30 % de l'eau potable disponible. Dans le monde, près de 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires de base. On estime également que plus de 800 millions de personnes manquent d'eau et qu'1 à 1,5 million de personnes n'ont pas accès à des services téléphoniques fiables.

Le manque de réseaux de transport en commun conduit à une augmentation de l'utilisation des voitures individuelles et donc à une hausse du niveau de pollution de l'air. Ajoutant à ces rejets les fumées et émissions industrielles, on estime que 2 millions de personnes par an meurent de l'inhalation de particules fines présentes dans l'air intérieur et extérieur. Selon l'OMS, la pollution de l'air coûterait aux économies européennes près de 1 600 milliards de dollars US par an.

Plus de 2,6 milliards d'humains n'ont pas d'accès facile et permanent à l'électricité et près de 4 milliards, à internet. Selon la Banque mondiale, les dépenses en recherche et développement en pourcentage du PIB dans les pays en développement sont jusqu'à 5 fois moins importantes que dans les pays développés. Les consommations de ressources ne cessent d'augmenter et « le jour du dépassement »⁸ – jour où la société humaine a consommé les ressources que la planète peut produire en une année – a eu lieu le 8 août de l'année 2016. *Les Objectifs à atteindre d'ici 2030 sont le développement d'infrastructures propres, éco-responsables, fiables et accessibles, qui seront à la base du développement économique futur, du bien-être humain et de la promotion d'une industrialisation durable, qui profiteront à tous et favoriseront l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Il est également visé de renforcer la recherche scientifique, soutenue par des investissements privés et publics, et de parvenir à démocratiser les démarches d'innovation durable en les rendant accessibles au plus grand nombre d'entreprises.*

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Le développement d'infrastructures propres – tant dans le cadre de l'industrialisation des pays en développement que dans la réindustrialisation des pays développés – est une double opportunité pour les entreprises ; d'une part pour les entreprises qui produisent et construisent ces infrastructures, pour lesquelles de nouveaux marchés s'ouvrent, pour favoriser leurs solutions durables ; et d'autre part, pour l'ensemble des entreprises qui les utilisent. Ces infrastructures résilientes facilitent ainsi le développement et la pérennisation de leurs activités.

Investir dans la recherche et l'innovation permet aux entreprises d'être en position de leader de la transition vers une industrie durable, d'accéder à de nouveaux marchés, d'anticiper des réglementations ou coûts futurs (dépollution, matières premières, gestion des déchets, etc.) et d'améliorer grandement leur image de marque. Le nombre d'emplois dans les énergies renouvelables est estimé à 20 millions d'ici 2030.



EXEMPLES D' ACTIONS

DÉVELOPPER LES TECHNOLOGIES ET INNOVER

- Augmenter son investissement dans la recherche et le développement et créer des partenariats ou consortium avec la recherche publique et d'autres parties prenantes, afin de soutenir les programmes scientifiques en lien avec le développement durable.
- Accompagner les entrepreneurs innovants et contribuer à la diffusion des outils et méthodes d'innovation par des actions de sensibilisation et de formation.
- Développer des produits ou services qui permettent l'accès aux technologies de l'information et de la communication à toutes les populations.
- Diffuser et transférer les technologies et savoir-faire auprès des pays en développement pour accompagner leur développement technologique et appuyer la création de fab-labs.⁹
- Mettre en place une démarche d'innovation basée sur le biomimétisme.¹⁰
- Mettre en œuvre une démarche d'économie circulaire.



©pixabay

UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS

- Développer l'emploi industriel en relocalisant une partie des infrastructures de production dans les pays développés tout en participant à l'industrialisation des pays en développement.
- Former et qualifier la main d'œuvre industrielle et s'assurer d'un maintien des savoir-faire.
- Contribuer au développement de technologies et industries à faibles coûts, faciles à reproduire, ayant un impact faible sur l'environnement et contribuant à la mise en œuvre des ODD, notamment sur la réduction de la pauvreté, l'accès à l'eau, la nourriture et la santé.
- Réduire ses consommations de ressources naturelles en favorisant les produits, méthodes de production et les modèles économiques qui ont une meilleure efficacité en ressources et énergie, comme l'économie de la fonctionnalité.

INFRASTRUCTURES DURABLES ET RÉSILIENTES

- Construire des infrastructures d'accès à l'eau et aux autres services de base qui soient durables, limitant la pollution et favorisant un accès à ces services au plus grand nombre.
- Développer des infrastructures de transport favorisant le report modal pour un impact réduit sur la santé et l'environnement et développer les moyens de transport correspondants.
- Intégrer les risques naturels et le changement climatique dans la conception et la gestion des infrastructures afin de les rendre résilientes et favoriser les solutions basées sur la nature.
- Définir des plans d'adaptation au changement climatique et aux risques naturels à différentes échelles territoriales pour anticiper les évolutions à venir.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



©pexels.com

Le Groupe Constellium a signé un programme de développement conjoint avec Linde pour utiliser la combustion OXYFUEL¹¹, afin d'avoir une meilleure technologie dans le recyclage des fours de fusion, avec pour objectif une réduction de 20 % de consommation d'énergie.

9 - La notion de fab-lab désigne un lieu ouvert à tous où il est mis à disposition du public toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur.

10 - Le biomimétisme désigne un processus d'innovation s'inspirant des formes, matières et processus du vivant.

11 - La technique de fusion oxycombustible est l'une des applications à base d'oxygène les plus courantes dans les fours à verre. Elle permet de remplacer l'air de combustion et d'éliminer le recours aux récupérateurs de chaleur, augmente la température de flamme, élimine les ballasts d'azote dans les atmosphères des fours, et réduit les émissions des fours à verre.





ODD 10 - RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

CONTEXTE

Selon l'ONU, les inégalités se creusent : 1 % de la population mondiale possède plus que les 99 % restants. Moins d'1 % de la population possède à elle seule 40 % des richesses mondiales. Ce phénomène historique n'est certes pas nouveau mais est de plus en plus marqué. On observe que les inégalités de revenus sont en augmentation de 11 % en moyenne sur les 20 dernières années dans les pays en développement. Toujours d'après l'ONU, plus des trois quarts des populations des pays en développement sont confrontés à des situations où les revenus sont répartis de façon plus inégale qu'il y a 25 ans. Les études montrent que l'espérance de vie, en particulier celle des enfants, est très réduite pour les populations les plus pauvres. Les femmes vivant en zones rurales ont 3 fois plus de risques de décéder pendant l'accouchement que celles vivant en zones urbaines. Dans le même temps, les aides internationales pour le développement ont été multipliées par 10 (en dollars US constants) sur les 50 dernières années pour atteindre 22 dollars US par habitant.

L'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à la nourriture ou à l'emploi présentent de fortes disparités entre les pays et au sein des pays. En France, les indicateurs d'inégalités sociales de l'Insee montrent qu'elles progressent, par exemple concernant l'accès au patrimoine, le taux de chômage, l'accès à l'éducation, le logement ou l'accès aux loisirs. Au niveau européen, l'OCDE observe de fortes disparités dans l'accès au financement pour la création d'entreprises des groupes défavorisés.

Pour 2030, les États ont fixé une série d'objectifs afin de réduire ces inégalités, notamment de faire augmenter le revenu des 40 % les plus pauvres plus rapidement que le revenu national moyen ; de faciliter l'intégration sociale, économique et politique de tous et notamment des personnes sensibles (jeunes, seniors, femmes, personnes en situation de handicap, etc.) ; de stimuler l'aide au développement pour les Pays les moins avancés, d'adopter des politiques budgétaires, salariales et de protection sociale ou encore d'améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

La réduction des inégalités permettra une augmentation globale du niveau de vie et donc du pouvoir d'achat et de consommation des populations, ce qui aura des répercussions positives pour le développement des entreprises. Dans le cadre d'une étude mondiale conduite par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les décideurs du monde entier ont reconnu que l'inégalité dans leur pays est de manière générale élevée et qu'elle pourrait constituer une menace pour le développement socioéconomique sur le long terme. Cela représente donc des risques pour les entreprises.

L'égalité des chances, notamment dans l'accès à l'emploi, garantit une diversité des équipes en entreprise et plus de créativité et de productivité. La protection sociale rend les personnes et les familles plus sereines et rend les travailleurs plus assidus et efficaces du fait d'une situation où le risque de précarisation est réduit.

EXEMPLES D' ACTIONS

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS À L'INTERNATIONAL

- Respecter les droits de propriété matérielle, patrimoniale, industrielle et intellectuelle, et respecter les savoirs traditionnels.
- Étudier l'impact socio-économique et organisationnel de son entrée dans une communauté.
- Faire la promotion à l'international des bonnes pratiques et normes sociales, économiques et environnementales, pour réduire les inégalités entre les pays et supprimer l'ensemble des pratiques de dumping.
- Lutter contre la stagnation des salaires pour des raisons d'équité et de croissance économique.
- Participer aux programmes d'aide au développement, en contribuant financièrement ou par ses produits et services.
- Favoriser les produits et services issus du commerce équitable, qui participent à une rémunération plus juste des producteurs et donc à une meilleure répartition des marges sur les chaînes de valeur.
- Former ses équipes pour éviter de se retrouver en situation de concurrence déloyale.



PROTECTION ENVERS LES PERSONNES VULNÉRABLES

- Mettre en place des procédures pour réduire les inégalités entre les travailleurs (à l'embauche, au travail et dans l'évolution de carrière, à la fin de contrat) et en particulier vis-à-vis des femmes, des personnes en situation de handicap, des enfants, des populations autochtones, des migrants et de leurs familles, des personnes de toute origine, religion, hérédité, croyance, orientation sexuelle ou caste.
- Contribuer à la constitution de pensions et retraites pour ses employés, notamment lorsque le système social ne le facilite pas.
- Proposer des produits et services qui concourent à la réduction des inégalités, à l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, à la technologie, etc.
- Soutenir les programmes de sensibilisation du grand public sur les enjeux de réduction des inégalités et de développement des populations vulnérables.
- Soutenir les entrepreneurs et les TPE dans leur développement et les accompagner dans la lutte contre les inégalités.
- Partager la valeur créée par l'entreprise de manière équitable et juste entre les différentes parties prenantes et notamment les territoires ou populations vulnérables.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



L'accès aux soins médicaux est un facteur d'inégalités sociales, c'est pourquoi en Indonésie, la filiale locale de Mane finance chaque année un bilan de santé gratuit pour tous dans les villages alentours, en coopération avec la zone industrielle où l'unité de production est implantée. Les « Forum Villagers », des organisations représentatives des communautés locales sont les interlocuteurs du groupe.



ODD 11 - FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

CONTEXTE

Actuellement, près de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines et ce chiffre devrait atteindre les 6 milliards d'ici 2030. Ces nouvelles populations urbaines imposent la résolution des défis multiples : logements, sanitaires, écologie, disparités économiques, pollution, déchets, etc. Les métropoles ne sont pas encore prêtes à faire face à cet exode rural continu ; actuellement 828 millions de personnes vivent dans des taudis et la tendance est à la hausse. En France, le taux de pauvreté dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) atteint 36,5 % en 2013, contre 14 % sur le reste du territoire.

Les villes sont confrontées à d'importants enjeux sanitaires tels que la qualité de l'air, dégradée en partie par les transports – la route assurant 83 % du trafic voyageur et 80 % du transport de marchandises en France selon l'Insee. L'OCDE estime que la pollution atmosphérique serait responsable de 6 à 9 millions de décès prématurés et coûterait 1 % du PIB d'ici 2060. D'autre part, l'augmentation du nombre de déchets dans le monde induit une augmentation du coût de leur gestion pour les municipalités. Représentant actuellement 205 milliards de dollars US par an, ce chiffre pourrait atteindre 375 milliards en 2025 selon la Banque mondiale. L'empreinte écologique des villes est proportionnelle à leur population et impacte des territoires beaucoup plus grands que leurs simples délimitations administratives. Ces dernières dépendent de surfaces agricoles pour produire l'alimentation nécessaire à leurs habitants, de surfaces dédiées à la production de matériaux et matières premières, au traitement de l'eau, etc. L'artificialisation des espaces, liée à l'urbanisation croissante, impacte également les écosystèmes et la biodiversité, et consomme un grand volume de ressources : on produit chaque année en France plus de 480 millions de tonnes de matériaux de construction (bétons, granulats, etc.).

Les Objectifs de Développement Durable visent, d'ici 15 ans, à fournir à tous un accès au logement et aux services essentiels, à assainir les taudis, à donner accès aux espaces verts, à limiter l'impact environnemental des citadins et à conduire à l'utilisation de matériaux locaux pour une construction durable. La sécurisation des transports, le développement de transports publics, leur accès à un coût abordable et adapté aux situations des personnes vulnérables et la préservation des patrimoines culturels et naturels sont également des cibles. Il s'agit aussi de limiter les impacts des catastrophes naturelles et d'augmenter la connectivité avec les zones périurbaines.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

La réduction de l'empreinte environnementale et sanitaire des villes, de leurs infrastructures et de leur fonctionnement présente d'innombrables opportunités pour les entreprises. Elles peuvent ainsi investir dans des programmes d'innovation et proposer des produits et services durables et inclusifs, ce qui permettra de contribuer à la mise en œuvre de cet ODD. L'ensemble des corps de métier doit se mobiliser à cette fin : la production de matériaux, la construction, l'aménagement, la réduction et la gestion des déchets, les transports, la gestion des espaces verts, en passant par la réduction des risques et la résilience, l'égalité d'accès aux services et l'interconnexion économique, sociale et environnementale des centres avec les périphéries.



EXEMPLES D' ACTIONS

VILLES DURABLES ET RÉSILIENTES

- Participer à la mise en place de démarches « zéro déchet » pour limiter, trier et valoriser les déchets produits en ville et sensibiliser les habitants à cette démarche.
- Proposer des bâtiments et infrastructures modulables, à faible impact sur l'environnement et faible consommation d'énergie, adaptables aux différents usages d'espaces possibles sur une journée, semaine ou année (commerces, bureaux, associations, logements, etc.) pour optimiser les espaces et les lieux de mixité sociale.
- Développer des projets d'agriculture urbaine pour produire une partie de l'alimentation.
- Prendre en compte les scénarios concernant les risques naturels et le changement climatique, pour concevoir des villes résilientes et préparer des plans d'adaptation.
- Recycler le foncier déjà urbanisé et les friches urbaines pour les projets d'aménagement et de construction, afin de préserver les espaces naturels et la biodiversité.
- Inventer des matériaux de construction spécifiques à partir des ressources locales et respectueuses de l'environnement et de la santé ; et participer au développement et à la structuration des filières.
- Identifier les besoins et les possibilités de réutiliser et recycler les matériaux de construction.
- Mettre à jour régulièrement son Plan de Prévention des Risques Technologiques.
- Développer des solutions de diminution de la pollution atmosphérique et hydrique, ainsi que des solutions de gestion de la qualité de l'air et de l'eau.



©pixabay

LIEUX PUBLICS OUVERTS ET ADAPTÉS À TOUS

- Valoriser le patrimoine culturel et naturel en développant l'éducation et le tourisme durable.
- Favoriser le dialogue avec les parties prenantes du territoire, dont les pouvoirs publics, afin d'augmenter son ancrage local et de développer des synergies multi-acteurs entre les entreprises, la société civile, les associations et l'administration, pour la définition et la réalisation de projets territoriaux collectifs de développement durable.
- Développer les collaborations sociales, économiques et environnementales entre les centres urbains et les périphéries.
- Prendre en compte les difficultés des groupes sociaux et particularités des groupes vulnérables lors de la conception et la mise en œuvre d'un projet, produit ou service.
- Renaturer et revégétaliser les villes – en mettant à profit les fonciers disponibles de son entreprise ou soutenir les initiatives d'autres acteurs – afin de participer à la reconstruction de continuités écologiques favorables à la biodiversité.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE

Chez Foncière des Régions, une équipe est en charge des sujets de « sécurité environnementale ». Dès l'analyse des acquisitions, puis de la période de gestion et à la constitution des dossiers de vente, certains risques peuvent faire l'objet d'investigations complémentaires (pollutions de sols, etc.), d'un suivi périodique (amiante, par exemple) ou d'analyses ponctuelles (légionnelle, etc.).



ODD 12- ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

CONTEXTE

La croissance démographique et économique a généré une explosion de la consommation de ressources et de la production de déchets, avec des impacts massifs et largement identifiés sur l'environnement, les sociétés humaines et l'économie. Les modes de vie basés sur la consommation ne sont pas soutenables, d'autant plus que la population humaine ne cesse de croître.

En 2011, selon l'ADEME, 653 millions de tonnes de matières ont été extraites du sol en France, dont plus de 60 % ne sont pas renouvelables. Les géologues indiquent qu'en 2016, nous avons déjà passé plusieurs pics de production de matières non renouvelables comme l'or, le terbium, le cuivre, l'antimoine, etc., devenus essentiels pour certaines de nos technologies. Le « tout technologique » dans les démarches de développement, de préservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique, risque d'accentuer ce phénomène.

La Banque mondiale estime que la production de déchets dans le monde atteint 4 milliards de tonnes par an, avec pour moitié des déchets municipaux, pour un tiers des déchets industriels, le reste étant des déchets dangereux. Ces déchets sont pour partie incinérés, enfouis, recyclés, mais ils sont encore trop souvent laissés dans la nature, générant des impacts sur les écosystèmes et sur la santé. Ce sont plus de 260 000 tonnes de déchets plastiques qui flottent sur les océans. On retrouve également des produits chimiques dangereux accumulés dans certains organismes vivants.

Les États fixent comme objectif de faire évoluer les modes de vie pour les rendre soutenables, en harmonie avec la nature et d'inclure des critères de développement durable dans les marchés publics et la recherche. Il est décidé d'utiliser efficacement et rationnellement les ressources naturelles et les produits chimiques ; de réduire fortement la production de déchets en les limitant à la source et en développant leur revalorisation ; de réduire les pollutions de l'air, de l'eau et du sol, en supprimant par exemple les subventions néfastes à l'environnement.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

La production et les modes de consommation sont le quotidien des entreprises, leur rôle est central pour la réussite de cet objectif. Quelles que soient leurs activités, elles doivent progressivement faire face à l'épuisement des ressources et à la dégradation de l'environnement. Ce phénomène expose les producteurs et les utilisateurs de ces matières à des risques de pénurie et de volatilité des coûts, ainsi qu'à des contraintes de compensation ou de restauration de l'environnement.

Anticiper ces risques et participer aux changements des modes de production et de consommation c'est innover et transformer son modèle économique en modèle soutenable à l'avenir assuré. Réduire son utilisation de matière et d'énergie, sa production de déchets, se traduit par des économies dans ses achats, mais également dans le traitement de ses déchets. Inventer les modes de consommation de demain permet de prendre de l'avance sur ses concurrents et sur de futures réglementations.

COMMUNICATION RESPONSABLE ET SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS

- Communiquer de façon transparente avec les consommateurs sur les caractéristiques de ses produits et services (composition, usage, performance, durée de vie, pays d'origine, présence d'OGM, de perturbateurs endocriniens ou de nanoparticules, recours à l'expérimentation animale, risques, maintenance, stockage et mise au rebut, impacts sociaux et environnementaux, etc.) pour les inciter à faire des choix éclairés.
- Informer sur les impacts sur la santé, la sécurité et des conditions d'utilisation lors de la commercialisation des produits, et proposer un service après-vente.
- Afficher le caractère publicitaire et commercial de ses publications et communications.
- Afficher clairement le prix total et les taxes, les termes et conditions concernant les produits et services (ainsi que tout accessoire requis pour leur utilisation), ainsi que les frais de livraison.
- Veiller à préserver les intérêts des groupes vulnérables, notamment les enfants, en ne s'engageant pas dans des activités qui vont à l'encontre de leurs intérêts.

INNOVER AVEC DES PRODUITS ET SERVICES RESPONSABLES

- Développer une démarche d'éco-conception de ses produits et services pour innover durablement et faire des choix de matières et de procédés de production plus responsables.
- Réaliser une analyse de cycle de vie de ses produits et services afin d'identifier leurs principaux impacts sur l'environnement lors des différentes phases : production des matières premières, transformation et assemblage, transports, distribution, utilisation et fin de vie.
- Identifier les gisements de production de déchets pour mettre en place un plan de réduction, réutilisation et recyclage (3R) et limiter le suremballage, notamment jetable.
- Optimiser la logistique et favoriser les transports durables.
- Développer et soutenir des programmes de recherche pour une production responsable.

OFFRIR UN ACCÈS À L'ÉNERGIE POUR TOUS

- Engager une démarche d'écologie industrielle et territoriale, consistant à utiliser comme ressources les sous-produits, effluents, surplus d'énergie, fluides ou déchets des entreprises de son territoire et vice-versa.
- Transformer son modèle d'affaires pour aller vers l'économie de fonctionnalité, qui consiste à vendre les usages à la place de vendre les produits. Cela permet de découpler la création de valeur de la consommation de ressources et de la production de déchets, de créer des relations plus pérennes avec ses clients et de sortir des démarches d'obsolescence programmée.
- Proposer des services de maintenance, de réparation, de réutilisation et de revalorisation pour allonger la durée de vie de ses produits et proposer des services de reprise, de recyclage et prise en charge de la fin de vie.
- Travailler avec des fournisseurs et des clients engagés dans une démarche de développement durable ou qui sont reconnus par des écolabels fiables.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



©pixabay

Armor Lux a complètement éco-conçu un produit pour l'un de ses clients, la Mairie de Paris. Pour proposer une veste polyester recyclé/recyclable, l'entreprise a créé une filière composée de partenaires industriels européens notamment pour la récupération de bouteilles en plastique, pour le tissage 100% polyester recyclé, pour le contre collage de la matière et pour la confection et distribution du vêtement.



ODD 13 - PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

CONTEXTE

Si les premiers effets du changement climatique ont été ressentis dès le milieu du XX^{ème} siècle, ces effets ont considérablement augmenté depuis les années 90. Tous les pays sont touchés à différents niveaux par ces bouleversements, qui revêtent plusieurs formes : dérèglement saisonnier, perturbation et perte de cultures agricoles, hausse des températures moyennes et du niveau de la mer, disparition d'espèces et transformation des écosystèmes, dispersion de maladies, flux de réfugiés climatiques, etc. On a déjà observé une augmentation de 0,85°C des températures moyennes du globe entre 1880 et 2012 et les projections estiment à 4,8°C la hausse de température d'ici à 2100 si la trajectoire actuelle se poursuit. De même, une hausse du niveau des océans de 98 cm d'ici 2100 serait à prévoir, ce qui placerait de nombreux pays (tels que les Pays-Bas) dans une situation délicate, entraînant un flux migratoire de près de 800 millions de personnes. Pour contenir l'impact des activités humaines sur le climat et maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°C à la fin du siècle, il faudrait réduire de 70 % les émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2050.

Selon l'ADEME¹², entre 1990 et 2007, l'empreinte carbone par français a augmenté de 5 %, tandis que le niveau moyen d'émissions sur le territoire par personne diminuait de 15 %. Ceci s'explique par le fait que les émissions associées aux importations ont augmenté de 64 %, pour représenter en 2007 près de la moitié de l'empreinte carbone de la consommation du pays.

Les Objectifs fixés pour 2030 sont le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des sociétés humaines et l'inclusion de la lutte contre le changement climatique dans les politiques nationales. Il est également décidé de sensibiliser et d'éduquer les populations sur ce sujet et sur les moyens d'action individuels ; de renforcer la coopération internationale et de mobiliser le « Fond Vert » : 100 milliards de dollars US par an d'ici 2020 – auprès du public et du privé – pour soutenir financièrement les pays en développement dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Tous les secteurs sont concernés par les émissions de GES qu'ils génèrent, et par les consommations d'énergie, les transports, les procédés industriels, la déforestation et le changement d'usage des sols, etc. Les entreprises sont invitées à innover pour proposer des solutions diminuant les émissions de GES et assurant l'adaptation au changement climatique. Le coût de l'inaction – qui serait responsable d'une grande instabilité économique, sociale et environnementale – est beaucoup plus élevé que les investissements nécessaires pour décarboner l'économie et s'adapter dès maintenant.

¹² - bilans-ges.ademe.fr/static/documents/ressources/fiche%20numero%20124.pdf

EXEMPLES D' ACTIONS

RÉDUIRE L'IMPACT DES TRANSPORTS

- Favoriser les transports qui émettent le moins de GES (marche à pied, vélo, transports en commun, transports maritimes, train, etc.) pour ses employés et ses marchandises.
- Optimiser les déplacements, notamment pour le fret, en évitant les trajets à vide.
- Prioriser les contrats avec les sous-traitants et fournisseurs locaux.
- Favoriser les téléconférences pour les réunions à distance et le télétravail pour ses employés.
- Mettre en place un Plan de Déplacement Inter-Entreprises avec les entreprises de son territoire, incluant une plateforme de covoiturage.

OPTIMISER SA PRODUCTION ET MOBILISER SA CHAÎNE DE VALEUR

- Identifier les sources d'émission de GES de ses activités (utilisation et changement d'utilisation des sols, processus ou équipements industriels, installations de chauffage, de ventilation ou de climatisation, combustion directe d'énergie fossile, etc.) et mettre en place un plan d'action de réduction.
- Intégrer le risque climatique dans la planification stratégique, pour orienter ses positionnements de marché, son organisation et ses innovations produits.
- Mettre en place un système de management de l'énergie et des gaz à effet de serre.
- Fixer un prix interne au carbone pour orienter ses investissements.
- Réaliser un bilan carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, pour identifier les étapes du cycle de vie de ses produits qui sont les plus émettrices de GES (extraction de matières premières, production, distribution, usage, fin de vie) et définir un plan de réduction.
- Sensibiliser et former ses collaborateurs, partenaires commerciaux et parties prenantes aux enjeux du changement climatique, et travailler avec eux pour leur prise en compte.

ADAPTATION ET COMPENSATION

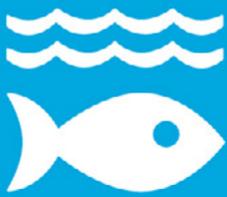
- Anticiper les impacts futurs du changement climatique sur ses activités ou ses territoires d'implantation par la définition d'un plan d'adaptation et de gestion des risques.
- Développer des produits et services qui permettent de lutter contre le changement climatique et les émissions de GES.
- Développer des produits et services pour préparer et accompagner l'adaptation des populations, territoires et acteurs économiques au changement climatique.
- Après avoir qualifié, évité puis réduit au maximum ses émissions de GES, envisager la neutralité carbone via une démarche de compensation, de captation de carbone ou de soutien à des programmes de réduction d'émissions.
- Contribuer financièrement au Fond Vert (Fond mondial pour le changement climatique) et appuyer les territoires et populations les plus vulnérables.
- Participer à la mise en œuvre de l'accord mondial sur le climat de la COP21 signée à Paris en 2015.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



©pixabay

Terre d'Oc s'est engagée dans une réelle démarche d'éco-responsabilité : par une politique d'achats responsables, par un engagement sur la baisse de consommation d'énergie, par une réduction des consommables, par la gestion des déchets, afin de contribuer activement à préserver les ressources naturelles de notre planète et à limiter la production de gaz à effet de serre. Pour mettre en œuvre cette politique, Terre d'Oc utilise la certification ISO 14001.



ODD 14 - CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

Les océans recouvrent en grande partie notre planète et offrent à la biodiversité la majeure partie des espaces de vie. Aujourd'hui, plus de 3 milliards de personnes doivent leurs moyens d'existence à la biodiversité marine et côtière, qui leur permet de se nourrir ou de développer des activités économiques. Toutefois, la gestion actuelle des ressources marines n'est pas durable ; ainsi la surexploitation touche plus de 30 % des stocks mondiaux de poissons. La Food and Agriculture Organization (FAO)¹³ estime que sur les 10 espèces de poissons les plus importantes, 7 sont au bord du dépeuplement total.

On observe également une acidification croissante des océans de 26 % depuis le début de l'ère industrielle, faisant entre autres blanchir et mourir les coraux, éléments essentiels de la vie marine. Elle est notamment due aux émissions de CO₂ humaines, qui sont pour 30 % d'entre elles absorbées par les océans.

Les océans sont également remplis de déchets de toutes sortes, transportés en grande partie par les fleuves depuis les terres émergées. On dénombre en moyenne 13 000 morceaux de plastiques sous chaque km² d'océan, des déchets métalliques, radioactifs et autres produits chimiques ou biologiques (hydrocarbures, pesticides, nutriments, peintures, antibiotiques, hormones, etc.). Ces pollutions impactent l'ensemble de l'écosystème marin et les chaînes trophiques. Les poissons et fruits de mer que nous consommons sont souvent contaminés.

Les États fixent différents objectifs, notamment supprimer les subventions qui incitent à la surexploitation des stocks marins, fortement réduire l'ensemble des pollutions, protéger les écosystèmes marins et côtiers et lutter contre l'acidification des océans. Il s'agit également de renforcer les connaissances scientifiques pour la bonne santé des océans, de gérer durablement les ressources marines, de mieux répartir les retombées économiques avec les pays les moins avancés et les îles, et de garantir l'accès aux ressources et aux marchés pour les petits pêcheurs.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Le marché des ressources et des industries de la mer représente environ 5 % du PIB mondial ; de nombreuses activités dépendent donc de la bonne gestion des ressources et écosystèmes marins. Le maintien des stocks à un niveau où ils peuvent se renouveler permettra à ces activités d'être pérennes. La fin de la pêche illégale et des subventions à la surexploitation mettrait un terme à la concurrence déloyale, destructrice des ressources actuelles.

Les entreprises sont invitées à s'engager dans la préservation de la biodiversité marine en limitant les pollutions générées et les impacts sur les écosystèmes côtiers, ce qui permettrait de développer par exemple des activités d'écotourisme. Ces impacts coûtent plusieurs millions de dollars US aux industries de la navigation et de la pêche et mettent en péril leurs activités à moyen terme.

¹³ - Food and Agriculture Organization of the United Nations, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

EXEMPLES D' ACTIONS

PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES MARINS

- S'assurer que l'ensemble des effluents et des eaux usées de son activité soit systématiquement déversé dans les réseaux adéquats et soit suffisamment traité, le cas échéant, avant d'être déversé dans le réseau.
- Participer financièrement ou en proposant des produits et services à des programmes, agences, associations ou organismes de préservation et de restauration des écosystèmes marins et côtiers.
- Contribuer à la recherche scientifique pour une meilleure connaissance et une meilleure gestion des océans.
- Proposer des systèmes de traitement et de dépollution des eaux terrestres et marines et de lutte contre l'acidification des océans.
- Inciter à participer à des programmes de sensibilisation et d'éducation sur les océans et la vie marine, pour le grand public, ses collaborateurs et ses parties prenantes.

PRATIQUER DURABLEMENT DE SON ACTIVITÉ

- Analyser les impacts potentiels de son activité, notamment de ses déchets et de la fin de vie de ses produits, et mettre en œuvre un plan d'action pour limiter leur déversement dans les océans.

Proposer par exemple des systèmes de récupération, de consigne ou travailler sur des matières biodégradables.

- Identifier parmi ses fournisseurs et clients ceux en lien direct avec les océans et leurs ressources et travailler avec eux à la mise en place de politiques de gestion durable.
- Intégrer dans ses activités de tourisme ou de développement local la prise en compte des enjeux d'érosion de la biodiversité marine.
- Mettre en œuvre ou promouvoir auprès de sa chaîne de valeur une exploitation durable de la pêche, en refusant par exemple les produits issus de la surpêche et de chalutage en eau profonde.
- Respecter strictement les quotas de pêche imposés par les législations ou à défaut proposés par les experts et scientifiques travaillant sur les écosystèmes marins.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



En 2013, [Fleury Michon](#) a lancé sa filière Surimi-pêche responsable, certifiée par un organisme tiers depuis 2014 avec notamment le respect de la ressource pêchée: sélection de deux espèces sauvages non menacées comme le Colin d'Alaska et le merlu blanc d'Alaska, pêche en quantité limitée pour éviter la surexploitation, une sélection des pêcheurs artisans en accords avec les écosystèmes locaux et une pêche ciblant les bancs de poisson d'une seule espèce afin d'éviter les prises accessoires.



ODD 15 - PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS, ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE

La biodiversité correspond à l'ensemble des organismes vivants (animaux, végétaux, champignons, bactéries, etc.), aux interactions existantes entre ces derniers et leurs milieux ainsi qu'à la dynamique évolutive qui assure la viabilité de cette biosphère. Nous faisons partie intégrante du monde vivant avec lequel nous interagissons au quotidien.

Les sociétés humaines, et donc l'économie, dépendent de la biodiversité et du bon fonctionnement des écosystèmes. L'ensemble de ce que nous mangeons provient de la biodiversité, la majeure partie de nos médicaments est issue de molécules découvertes dans la nature, l'eau et l'air que nous respirons sont perpétuellement recyclés par les écosystèmes, certaines matières que nous utilisons pour nos constructions ou nos habits sont produits gratuitement par les écosystèmes. Les écosystèmes nous fournissent également des services culturels, récréatifs, esthétiques et spirituels.

Cependant, on observe une très forte érosion de la biodiversité ; des espèces s'éteignent, des écosystèmes disparaissent ou s'appauvrissent à un rythme grandissant. On estime que près de 15 % des espèces d'oiseaux sont menacées d'extinction ou ont disparu. La forêt, qui recouvre 30 % de la planète, a perdu 129 millions d'hectares – surface équivalente à 2 fois la France – depuis les années 90. En France, on artificialise l'équivalent de la surface d'un département tous les 7 ans.

Parmi les cibles fixées dans les ODD, certaines visent 2030 et d'autres 2020, comme l'intégration de la biodiversité dans les politiques nationales et les programmes de réduction de la pauvreté, la lutte contre la dissémination d'espèces envahissantes, l'arrêt de la déforestation ainsi que la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres – dont les zones humides ou les montagnes. Il s'agit également de lutter contre la désertification et la dégradation des sols, de favoriser le juste partage des avantages de la diversité génétiques et de lutter contre le braconnage.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Toute entreprise, quelle que soit son activité, est concernée par la biodiversité de manière directe ou indirecte via sa chaîne de valeur. Les impacts générés par les activités économiques – tels que la destruction d'écosystèmes, la pollution, la surexploitation de ressources ou encore la dissémination d'espèces envahissantes – impliquent des risques juridiques, financiers et d'image pour les entreprises. Cela peut également créer de l'instabilité sur certains marchés, voire faire disparaître des pans entiers de l'économie lorsqu'une ressource est épuisée.

De plus, les entreprises dépendent de la biodiversité, par les matières et « services » qu'elle produit gratuitement. Ainsi, préserver les écosystèmes permet d'avoir une meilleure maîtrise de ses coûts et de la qualité de ses produits. La biodiversité est aussi une source d'inspiration et d'innovation qui peut aider à résoudre nos problématiques industrielles actuelles et futures.

EXEMPLES D' ACTIONS

RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

- Participer aux opérations de restauration ou de préservation d'écosystèmes dégradés ou d'espèces en voie d'extinction.
- Valoriser son foncier disponible en mettant en place des espaces favorables à la biodiversité (végétalisation ou habitats spécifiques) et créant des continuités écologiques (Trame Verte et Bleue en France).
- Contribuer à la gestion durable des parcs naturels et des zones protégées.
- Participer à la lutte contre le braconnage et la biopiraterie¹⁴ en mettant en place un plan de vigilance interne et en cessant de travailler avec ceux qui ne respectent pas ces principes.

AVOIR UNE PRATIQUE DURABLE DE SON ACTIVITÉ

- Respecter la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) pour traiter ses impacts (fragmentation et destruction d'habitats, pollution, surexploitation, dissémination d'espèces envahissantes, changement climatique, etc.) sur la biodiversité dans l'ensemble des décisions, afin de ne pas recourir à la compensation sans avoir étudié et pris en compte de manière approfondie les deux premières étapes.

- Réaliser une étude d'impact pour ses nouveaux projets d'aménagement

de site afin d'identifier les enjeux de biodiversité et y remédier.

- Identifier les dépendances de son activité à la biodiversité et aux écosystèmes (ressources utilisées, services écosystémiques bénéfiques pour l'entreprise, etc.) et travailler avec ses parties prenantes pour la mise en place d'un plan de gestion de risque et de préservation.
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les travaux d'innovation, de recherche et de développement pour proposer des produits et services plus durables, notamment via le biomimétisme.



©pexels.com

MOBILISER SES PARTIES PRENANTES

- Sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux de biodiversité, expliciter les liens entre leurs activités et la dégradation des écosystèmes, et les accompagner dans l'évolution de leurs métiers pour intégrer les changements nécessaires.
- Participer à des projets d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité ainsi qu'à des projets de recherche scientifique sur ces enjeux.
- Former et accompagner ses fournisseurs et clients dans l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs activités, produits et services pour transformer l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Intégrer des critères « biodiversité » dans la politique achat.

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



© pixabay

Autour de son centre logistique, l'entreprise Legallais a travaillé avec SOLVEG, acteur engagé de la gestion des espaces verts, afin de favoriser le développement de la biodiversité et restaurer les équilibres écologiques. 6 000m² de prairie ont été ainsi semés sur les terrains des façades Est et Sud. Cette prairie, fauchée une fois par an, ne nécessite pas d'entretien comme les pelouses. Elle favorise le retour des insectes, notamment des abeilles qui viennent butiner les fleurs qui constituent 60 % de la prairie. Les 40 % restant sont des graminées dont les oiseaux sont friands.

¹⁴ - La biopiraterie est l'appropriation illégitime des ressources de la biodiversité et des connaissances traditionnelles autochtones qui peuvent y être associées.



ODD 16 - PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

CONTEXTE

Le monde est profondément divisé entre régions paisibles, où la justice est efficace, et d'autres vivant dans la guerre, le conflit ou encore devant faire face à la corruption des institutions. La violence et le conflit ont un impact considérable sur le développement d'un pays et sur sa population, la première à en souffrir. Ainsi, la paix et la justice sont des prérequis pour des sociétés gérées durablement et stables, et pour le développement de l'économie.

D'après les Nations Unies, le coût annuel de la corruption, de l'évasion fiscale, de la fraude et du vol représente plus de 1 200 milliards de dollars US pour les pays en développement. C'est autant d'argent qui pourrait être investi pour sortir les plus démunis de la pauvreté et soutenir la transition sociale, économique et environnementale ; et cela se répercute sur les territoires voisins. La Banque mondiale estime ainsi que la guerre en Syrie a diminué d'1,5 % le revenu moyen des habitants de Turquie, d'Égypte et de Jordanie, et d'1,1 % au Liban. Les lieux de conflits facilitent les activités illégales, dont les plus importantes sont le trafic d'armes, la prostitution, le trafic de drogues et de médicaments ainsi que la maltraitance et la torture (physique, mentale) et les flux financiers illicites. Selon l'ONU, il y a plus de 100 millions d'armes en Afrique, soit une arme pour douze personnes. Les institutions politiques et judiciaires sont souvent plus faibles sur ces territoires. De même, l'impact sur l'éducation est fort : plus de 28,5 millions d'enfants quittent l'école primaire dans ces zones de conflits, soit un taux de 50 %.

Pour 2030, les États souhaitent réduire nettement toutes les formes de violence, stopper la maltraitance, traite et torture des enfants, faire la promotion de l'État de droit, efficace et transparent, garantir l'accès à l'information, protéger les libertés fondamentales et donner un accès à la justice égal à tous. Il est aussi visé de réduire fortement la corruption, la criminalité organisée, le terrorisme, les politiques discriminatoires et les flux financiers illicites.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

La paix, l'État de droit, l'encadrement par des lois et une justice efficace sont des piliers nécessaires des sociétés modernes qui favorisent l'initiative et l'esprit d'entreprise. Cela crée un contexte favorable pour les acteurs économiques, publics et privés, en assurant le cadre d'une concurrence loyale, la possibilité d'innover, d'entreprendre et de développer ses activités.

Éradiquer les trafics, les guerres, la corruption, c'est supprimer d'importantes entraves, et les lourds coûts induits, et c'est également, améliorer l'image de l'entreprise et ses marges de manœuvre pour soutenir le développement économique et contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

EXEMPLES D' ACTIONS

DROITS HUMAINS ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

- Mettre en action un plan de vigilance sur les Droits Humains pour identifier les situations d'atteinte ou de complicité d'atteinte aux Droits Humains et les situations à risques, en interne et dans sa chaîne de valeur (clients, fournisseurs, partenaires, etc.).
- Inciter leur gouvernements / autorités à définir un processus de prise en charge, de réparation et d'accès à la justice en cas d'atteinte avérée aux Droits Humains.
- Sensibiliser, promouvoir et former aux enjeux des Droits Humains.
- Obtenir l'accord éclairé et volontaire du consommateur en cas de récupération et d'utilisation de ses données personnelles.
- Protéger la vie privée des consommateurs et assurer la sécurité de leurs données.

NORMES INTERNATIONALES ET ÉVASION FISCALE

- Inciter leur gouvernements / autorités à mettre en œuvre les normes internationales de comportement pour les entreprises, notamment les multinationales, telles que la déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT, les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), les principes du Global Compact des Nations-Unies, les Conventions internationales sur l'environnement, les principes directeurs des Nations unies pour les droits de l'homme et les entreprises, etc.
- Lutter contre les trafics illégaux et ne pas se retrouver en situation de complicité.
- Promouvoir au sein de sa sphère d'influence une société juste et pacifique.
- Éradiquer toute pratique d'évasion fiscale et être transparent sur sa démarche.
- Se désengager de tous fonds ou financements de paradis fiscaux.

GOVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Soutenir la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes.
- Cartographier ses risques sur l'ensemble de ses activités.
- Prévenir les situations de conflits d'intérêts et déclarer de manière exhaustive et transparente l'ensemble des intérêts ou liens d'intérêts pour l'activité de l'entreprise.
- Être transparent et responsable dans ses activités de lobbying.
- Mobiliser la gouvernance de l'entreprise sur les Objectifs de Développement Durable.
- Évoluer vers une gouvernance participative, intégrant ses parties prenantes.
- Mettre en place un plan de lutte contre la corruption et former ses collaborateurs pour identifier les situations à risques et pour les accompagner afin qu'ils sachent comment se comporter, agir et réagir.
- Soutenir la création de garanties

EXEMPLE D' ACTION DE MEMBRES DU GLOBAL COMPACT FRANCE



Le Groupe BEL a mis en place des guides, politiques et mesures volontaires en plus d'un Code de bonnes pratiques des affaires afin d'encadrer de façon plus précise ses activités en fonction des zones géographiques : embargo, lutte contre la corruption, conformité au droit de la concurrence, etc. En 2015, BEL a réalisé plus de 20 % de son chiffre d'affaires dans des pays où les risques de corruption sont hauts ou très hauts. Dans ces pays, le Groupe a formé les Comités de direction sur les règles qu'il veut voir respectées par tous les collaborateurs pour éviter tout risque de corruption et possède des mécanismes de vigilance sur leur application.



ODD 17 - DES PARTENARIATS EFFICACES ENTRE LES GOUVERNEMENTS, LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

CONTEXTE

L'Agenda 2030 est ambitieux et nécessite la mobilisation de tous les acteurs et parties prenantes, que ce soient les États et institutions publiques, la société civile et le secteur privé. Des partenariats et une coordination efficaces sont des éléments clés.

Chaque pays doit identifier ses priorités, les intégrer à ses politiques publiques et à ses institutions. Ces dernières devront recevoir les dotations humaines et financières nécessaires. Les pays devront aussi identifier leurs principaux partenaires en fonction des cibles à atteindre : les collectivités locales, la société civile – dont l'indépendance devra être garantie – et les acteurs économiques privés. Ainsi, d'un pays à l'autre, les entreprises pourront se mobiliser et être mobilisées en fonction de leur secteur d'activité, de leurs capacités ou des engagements qu'elles ont pris.

Des ressources financières suffisantes, bien orientées, efficaces et suivies seront un gage de la bonne mise en œuvre de ce nouveau programme international de développement durable. L'aide publique au développement en 2014, qui a atteint le niveau record de 135 milliards de dollars US, a un rôle moteur pour cette transition sociale, écologique et économique. Il incombe à chaque pays de lever les fonds publics nécessaires et de les investir en conformité avec les axes stratégiques de l'Agenda 2030.

Le développement de technologies durables, leur démocratisation et les perspectives qu'elles ouvrent seront décisifs. Cela passe par le renforcement de la recherche publique et le soutien de la recherche privée par des fonds publics, sous réserve qu'elle profite à tous et qu'elle soit orientée vers des modes de production et de consommation durables.

Des outils de mesure et de suivi doivent être définis. Par exemple, il est important que les comptabilités nationales intègrent les modes de production et leurs externalités sociales et environnementales positives et négatives, pour mieux refléter les progrès économiques, sociaux et environnementaux des programmes mis en œuvre. Une batterie d'indicateurs rigoureux et fiables sera ainsi produite, mise à jour et rapportée auprès de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030 et des revues par les pairs.

ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Les entreprises sont désignées comme des acteurs indispensables à la mise en œuvre et à la réussite des ambitieux Objectifs de Développement Durable. En retour, ce succès est nécessaire pour garantir un cadre d'activité pérenne pour les entreprises et pour assurer leur développement.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) incite les acteurs économiques à assumer leur rôle dans cette transition globale, en transformant leur manière de produire et fonctionner et en proposant des produits et services innovants, éthiques et durables au service des ODD.

EXEMPLES D' ACTIONS

METTRE SA POLITIQUE RSE ET SA STRATEGIE D' INNOVATION AU SERVICE DES ODD

- Effectuer une étude de matérialité interrogeant les parties prenantes pour déterminer les ODD clés pour l'entreprise.
- Compléter sa politique RSE pour les intégrer en fonction de leur pertinence pour son entreprise, ses territoires d'implantation et son secteur d'activité.
- Identifier les opportunités pour ses produits ou services répondant à des enjeux soulevés par les ODD et lancer des programmes d'innovation.
- Contribuer au financement des programmes de développement et de réalisation des ODD, par exemple via sa fondation d'entreprises ou du mécénat (financier, de compétences, etc).

CRÉER DES PARTENARIATS ET MOBILISER SES PARTIES PRENANTES

- Créer des partenariats avec des organismes scientifiques et de recherche (université, laboratoires, fondation de recherche) afin de développer des projets en lien avec les ODD.
- Sensibiliser ses collaborateurs sur les ODD et accompagner la transformation de leur métier en prenant en compte les ODD.
- Participer aux projets de mobilisation et de sensibilisation du grand public sur les ODD.
- Intégrer les ODD dans les thèmes de dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes (employés, syndicats, actionnaires, clients, fournisseurs, collectivités locales, associations, etc.).
- Soutenir les acteurs associatifs qui développent par exemple des actions sur les ODD.
- Investir et mettre à disposition, par exemple dans le cadre de mécénat de compétences, des moyens humains et technologiques pour la résolution des défis soulevés par les ODD.
- Inciter les entreprises de sa chaîne de valeur à contribuer également aux ODD et soutenir ses fournisseurs qui ont pris des engagements.



@decroo.belgium.be

COMMUNIQUER ET DIFFUSER SES BONNES PRATIQUES

- Diffuser ses meilleures pratiques par l'intermédiaire de réseaux d'entreprises.
- Mettre en place un tableau de bord et des indicateurs de suivi de ses contributions aux ODD et les communiquer en toute transparence, notamment par le biais de son reporting pour le Global Compact.
- Faire connaître ses actions en lien avec les ODD au gouvernement pour alimenter le reporting national.

EXEMPLES D' ACTIONS PARTENARIALES CONCRETES



L'ODD 17 est pris en compte par [Pernod Ricard](#) avec notamment des partenariats liés à ses activités dans le monde, notamment des projets relatifs à la sécurité routière.

[Le Global Compact des Nations Unies](#), avec le GRI et le WBCSD a conçu le « [SDG Compass](#) », un portail à destination des entreprises pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

[@pexels.com](#) [Le Global Compact France](#) a publié avec EpE une traduction officielle en français de cet outil. Les « [SDG Industry Matrix](#) » centralisent de manière sectorielle des exemples de solutions. L'entreprise [B&L évolution](#) a publié un état des lieux de la prise en compte des ODD par les grandes entreprises françaises, montrant la diversité des approches.



“ Rien n’est plus puissant
qu’une idée dont le
temps est venu.

VICTOR HUGO

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- **Les Objectifs de Développement Durable de l'ONU :**

disponible sur : un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

- **Alignement des objectifs des entreprises avec les ODD sur le site des Nations Unies**

disponible sur : business.un.org

- **Rapport Agenda France 2030**

disponible sur : developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_sur_la_mise_en_oeuvre_des_Objectifs_de_developpement_durable_07-16.pdf

- **Étude B&L évolution**

disponible sur : bl-evolution.com/etudes/odd-rse-entreprises-se-mobilisent-2016

- **Global Compact, Entreprises & Objectifs de Développement Durable**

disponible sur : globalcompact-france.org/documents/entreprises-objectifs-de-developpement-durable-56

- **Global Compact France, Tableau de concordance entre les Objectifs de développement durable (ODD) et les 10 principes du Global Compact**

disponible sur : globalcompact-france.org/documents/odd-principes-gc-61

- **Global Compact, Traduction française des nouvelles questions sur les ODD pour les COPs Active et Advanced**

disponible sur : globalcompact-france.org/documents/traduction-francaise-des-nouvelles-questions-sur-les-odd-pour-les-cops-active-et-advanced-68

- **Global Compact France**

disponible sur : [Fiche Template des Bonnes Pratiques.](#)

- **Le site Internet du SDG Compass (www.sdgcompass.org) propose une liste d'indicateurs pour les entreprises, établie en fonction des 17 ODD et de leurs buts.**

- **SDG Compass – traduction française réalisée par le Global Compact France et Entreprises pour l'Environnement :**

disponible sur : sdgcompass.org/wp-content/uploads/2015/12/019104_SDG_Compass_Guide_2015.pdf

- **SDG Industry Matrix**

disponible sur : unglobalcompact.org/library/3111

- **Le site PivotGoals (pivotgoals.com) regroupe les engagements en termes de développement durable pris par 500 multinationales.**



CONTACTS



B&L évolution

Sylvain BOUCHERAND

sylvain@bl-evolution.com

82 Avenue Denfert-Rochereau 75014

Paris

Tel : 01 86 95 48 90

www.bl-evolution.com

Twitter @bl_Evolution



Network France

Global Compact France

Charlotte FREROT

contact@globalcompact-france.org

14, boulevard de Douaumont 75017 Paris

Tel : 01 80 48 90 71

www.globalcompact-france.org

Twitter @GlobalCompactFr



Association 4D

Pierre RADANNE

info@association4d.org

150-154 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Tel : 01 44 93 00 70

www.association4d.org

Twitter @Asso4D



Commission nationale consultative des droits de l'homme

Céline BRANAA - ROCHE

celine.roche@cncdh.pm.gouv.fr

35 rue St Dominique 75007 PARIS

Tel : 01 45 75 50 27

www.cncdh.fr

Twitter @cncdh